

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 27 août 2008

Entreprendre
en coopérant
pour sa région



Un bureau d'experts en
entreprises coopératives

Table des matières

Avis de convocation	2
Procédure d'assemblée	3
Procès-verbal du 29 août 2007	5
Sommaire du plan d'action 2008-2009	10



Un bureau d'experts en
entreprises coopératives



Avis de convocation

Le 21 mai 2008

AVIS DE CONVOCATION 23^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Cher membre,

Nous vous convions à la 23^e assemblée générale annuelle de la Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches. Se voulant aussi une occasion d'information, de rencontre et d'échange pour plus d'une centaine de coopératrices, de coopérateurs et de partenaires des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, cette assemblée se tiendra le

MERCREDI 27 AOÛT À 16 H

Salle Grand Chevalier
Hôtel L'Oiselière
165A, route du Président Kennedy à Lévis

L'inscription à l'assemblée générale se fera à compter de 15 h 30 et elle débutera à 16 h. Un cocktail suivra à 17 h 30.

Nous vous rappelons que, selon l'article 13 des règlements, « La personne morale ou la société qui est membre de la CDR peut se faire représenter à une assemblée générale. Le membre désigne par résolution son représentant. Cette résolution prévoit également un substitut qui peut agir en cas d'absence ou d'incapacité du représentant. ».

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette assemblée et un coupon-réponse. Nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon-réponse et nous le retourner avant le **8 août 2008**.

Espérant compter sur la présence de votre coopérative, nous vous prions de recevoir, Cher membre, nos salutations les meilleures.



André Paquet
Secrétaire

AP/ac
p. j. (2)

Collaborateur par excellence



Desjardins

Procédure d'assemblée

1. Une assemblée générale est un lieu de décisions : on y traite des propositions qui peuvent être faites par des comités mandatés ou les membres présents.
2. Proposition
 - Lorsque vous avez une proposition à faire, levez la main pour demander votre droit de parole. Lorsque vous avez la parole, annoncez votre proposition (« J'ai une proposition à faire... », « Je propose... »).
 - Pour être recevable, une proposition doit porter sur le point à l'ordre du jour alors en débat. De même, on ne peut débattre deux propositions en même temps.
 - On présente une proposition lorsqu'on souhaite que certaines idées ou mesures soient adoptées par l'assemblée générale.
 - Pour s'assurer d'être clair, il est préférable de préparer, par écrit, la proposition que l'on veut faire.
3. Droit de parole sur la proposition
 - Dès que la proposition est claire (ou l'amendement) et que le président accorde la parole, un membre peut signifier son intention d'intervenir en levant la main.
 - L'intervention peut appuyer ou non la proposition. On peut accorder un temps limite tout comme on peut avoir réduit le nombre d'interventions.
 - L'intervention doit être limitée à la proposition ou à l'amendement actuellement en débat.
4. Amendement
 - On présente un amendement de la même façon qu'une proposition.
 - On fait un amendement pour modifier une proposition.
5. Question de privilège
 - N'importe quel membre peut soulever une question de privilège lorsqu'il juge que :
 - les droits des membres sont attaqués (dans la procédure ou par le contenu de la proposition);
 - il y a lieu de faire cesser le désordre;
 - il y a lieu de se plaindre des conditions matérielles de la salle (exemple : « Avec l'air climatisé, il y a trop de bruit, on n'entend rien à l'arrière. »).
 - Il est important de préciser, en prenant la parole, qu'il s'agit là de faire une question de privilège.
 - S'il y a urgence, on peut même interrompre le membre qui parle.
6. Question préalable
 - Lorsqu'un participant juge que la discussion a assez duré et désire y mettre fin, il lève la main pour avoir son droit de parole et intervient en disant : « Question préalable ».
 - Si cette proposition est reçue par le président sans aucun débat, on passe au vote. Il faut les 2/3 pour qu'une proposition de question préalable soit acceptée.
 - Si les 2/3 des membres acceptent de passer à la question préalable, on vote alors sur la proposition débattue sans plus de débat.



7. Dépôt d'une proposition

- Lorsqu'un membre désire qu'une proposition soit reportée, il peut faire une proposition de dépôt.
- Lorsqu'il y a une proposition de dépôt, la question est close sans autre débat s'il y a un secondateur et on vote la proposition de dépôt.
- L'acceptation par l'assemblée de la proposition de dépôt (2/3) clôt le débat sur la proposition en cours.

8. Point d'information

- Si, à un moment ou à un autre, vous ne comprenez pas la question débattue ou l'ensemble de la proposition, vous vous levez pour poser un point d'information.
- Le point d'information est recevable n'importe quand pendant l'assemblée (à moins de décision contraire).

9. Point d'ordre

- Si vous croyez que la personne qui intervient ne traite pas du sujet débattu, vous pouvez soulever un point d'ordre.
- C'est le président qui décide de la recevabilité du point d'ordre.

10. Appel de la décision du président

- Si un membre est en désaccord avec une décision du président, il peut en appeler de sa décision.
- Cet appel doit être appuyé par un autre membre.
- Une fois appuyé, le membre qui fait appel doit expliquer pourquoi la décision du président doit être renversée.
- Le président a alors la possibilité de justifier sa décision et demande le vote (50 + 1).

Procès-verbal du 29 août 2007

PROCÈS-VERBAL

Vingt-deuxième (22^e) assemblée générale annuelle
Coopérative de développement régional,
Québec-Appalaches

Tenue le 29 août 2007 à 16 h
à la salle Le Cercle de l'Université Laval

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Francine Ferland, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie d'avoir répondu à l'invitation du conseil d'administration. Elle souligne la présence de certains invités.

Elle présente les intervenants qui l'accompagnent à l'avant et les membres du conseil d'administration.

Le secrétaire, André Paquet, fait la lecture de l'avis de convocation.

La présidente déclare l'assemblée ouverte. Elle informe les gens que la procédure d'assemblée leur a été remise dans la documentation reçue à l'accueil et demande à ceux et celles qui interviendront de bien vouloir s'identifier.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Michel Gauthier (Promutuel Portneuf-Champlain), appuyé par Guillaume Brien (Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches), d'adopter l'ordre du jour en laissant le point Varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : 213-22-07

03. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER QUE LES NON-MEMBRES ASSISTENT À CETTE ASSEMBLÉE

Il est proposé par Clément Asselin (Caisse populaire Desjardins de Montmagny), appuyé par Martine Cazes (Pythagore, coopérative de solidarité), que les non-membres assistent à cette assemblée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : 214-22-07



04. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 5 AVRIL 2006

La présidente suggère à l'assemblée de faire une brève lecture du procès-verbal.

Il est proposé par Marie-Claude Giraudo (Caisse Desjardins de Sillery / Saint-Louis-de-France), appuyé par Alain Larochelle (Unicoop, coopérative agricole), de faire une brève lecture du procès-verbal du 5 avril 2006.

Le secrétaire fait une brève lecture du procès-verbal du 5 avril 2006.

Il est proposé par Gilles Veilleux (Promutuel Dorchester), appuyé par Guillaume Brien (Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches), d'adopter le procès-verbal du 5 avril 2006.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : 215-22-07

05. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente livre son rapport pour l'année 2006-2007.

06. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, J. Benoit Caron, présente son rapport pour l'année 2006-2007.

6.1 Présentation des coopératives démarrées au 31 décembre 2006 et au 31 mars 2007

Alain Saint-Jacques et Frédéric Audet, conseillers en développement coopératif, font la présentation des coopératives qui ont été démarrées en 2006 et 2007 ainsi que les coopératives qui ont été créées, mais sans activités pour cette même période.

La présidente félicite les membres des coopératives démarrées et leur souhaite la meilleure des chances dans leur projet d'entreprise. Un certificat est remis à chacune de ces coopératives.

07. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006 ET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

Johanne Hébert, de la firme Laberge Lafleur Brown, fait la lecture du rapport des vérificateurs et fait la présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

08. PRÉSENTATION DU PLAN D'AFFAIRES 2007-2008

Le directeur général présente le plan d'affaires 2007-2008 de la CDR Québec-Appalaches.

09. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

10. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Il est proposé par Michel Gauthier (Promutuel Portneuf-Champlain), appuyé par Nicole Bourque (Coop de solidarité multiservices de St-Pierre-de-Broughton), que la firme comptable Laberge, Lafleur Brown soit nommée vérificatrice pour l'année 2007-2008.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : 216-22-07

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Clément Asselin (Caisse populaire Desjardins de Montmagny), appuyé par Michel Gauthier (Promutuel Portneuf-Champlain), de nommer Alain Bouchard comme président d'élection et Patrick Bernier comme secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : 217-22-07

Le président d'élection présente les candidats sortants et rééligibles :

Représentant les territoires :

- Richard Lagueux (Caisse Desjardins du Centre de la Nouvelle-Beauce) pour Amiante, Beauce et Lotbinière
- Alain Blanchette (Coopérative de solidarité Les Partenaires de Portneuf) pour Portneuf et La Jacques-Cartier
- Yves Kogovsek (Zone Université Laval) pour Québec

Représentant les catégories :

- Gilles Villeneuve (Coopérative des consommateurs de Charlesbourg) pour les coopératives de consommateurs et de producteurs non agricoles
 - Dianne Maltais (Caisse d'économie solidaire Desjardins) pour les coopératives financières
- Les coopératives membres ont reçu une information les invitant à se prononcer sur la nomination de leurs représentants. Elles avaient jusqu'au 15 août 2007 pour présenter les candidatures.

Nous avons reçu les candidatures suivantes :

- Sylvain Lessard (Caisse populaire Desjardins de Saint-Bernard) pour Amiante, Beauce et Lotbinière;
- Alain Blanchette (Coopérative de solidarité Les Partenaires de Portneuf) pour Portneuf et La Jacques-Cartier;
- Yves Kogovsek (Zone Université Laval) pour Québec;
- Jean-Guy Brochu (Coopérative des consommateurs de Charlesbourg) pour les coopératives de consommateurs et de producteurs non agricoles;
- Dianne Maltais (Caisse d'économie solidaire Desjardins) pour les coopératives financières.

N'ayant reçu aucune autre candidature et conformément aux règlements, le président d'élection les déclare élus.

La présidente mentionne que le siège pour la catégorie des coopératives de travailleurs et travailleurs actionnaires est récemment devenu vacant. Un appel de candidatures sera fait incessamment.



Programme Jeune administrateur

La présidente précise que le poste de Jeune administrateur est maintenu à la structure du conseil d'administration de la CDR Québec-Appalaches pour 2007-2008. Ce poste est réservé à un membre d'une coopérative membre de la CDR Québec-Appalaches et âgé de moins de 30 ans qui pourra agir au même titre que les autres administrateurs du conseil d'administration en ayant le droit de participation et de discussion sans droit de vote. Elle rappelle que l'objectif de ce programme est de permettre à un jeune d'acquérir une expérience concrète au sein du conseil d'administration de la CDR Québec-Appalaches. Au terme de son mandat, le jeune recevra une bourse qui pourra atteindre 500 \$.

Pour 2007-2008 :

Considérant le fait que nous avons reçu deux candidatures sans sollicitation;

Considérant la qualité des deux candidatures;

Considérant le souhait de la CDR Québec-Appalaches, partagé par l'ensemble du mouvement coopératif, d'intégrer le plus de jeunes possible dans le milieu coopératif et de leur faire vivre une expérience de conseil d'administration, le conseil d'administration recevra deux jeunes administratrices cette année;

Il a été convenu que Isabelle Landry, avocate chez Heenen Blaikie Aubut, membre de la Caisse populaire Desjardins de Thetford Mines et membre de Zone Université Laval et Sandrine Larochelle, agente de développement et de communication au Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches et membre de la Caisse populaire Desjardins de Montmagny, soient toutes deux nommées jeunes administratrices.

Remerciements d'administrateurs

La présidente mentionne la participation de Gilles Villeneuve à titre d'administrateur pendant sept ans.

La présidente profite également du moment pour souligner la précieuse contribution de Serge Kirouac. Il a agi à titre d'administrateur pendant 13 ans et à titre de vice-président de 2005 à 2007.

La présidente souligne l'implication au conseil d'administration de Jean-Philippe Brochu, secrétaire-trésorier de I Found, coopérative de travail, qui a occupé le poste de jeune administrateur au cours de la dernière année. Monsieur Brochu n'a pu être présent à cette rencontre. Sa bourse, commanditée par Groupe Promutuel, lui sera remise ultérieurement.

12. FIXATION DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION POUR L'ANNÉE 2007-2008

La présidente présente la suggestion du conseil d'administration de conserver les mêmes tarifs de contribution annuelle, soit 160 \$ par année avec la possibilité d'accéder à la mesure exceptionnelle et le tarif de 80 \$ par année pour les coopératives de moins de deux ans, et les mêmes tarifs de contribution volontaire, soit de 50 à 150 \$ en fonction du type de coopérative et de son actif.

Il est proposé par Nicole Bourque (Coop de solidarité multiservices de St-Pierre-de-Broughton), appuyé par John Cheetham (Coopérative linguistique du Québec), que la contribution annuelle, pour l'année 2007-2008, soit fixée à 160 \$ (plus taxes), avec la possibilité d'accéder à la mesure exceptionnelle et le tarif de 80 \$ par année pour les coopératives de moins de deux ans, et les mêmes tarifs de contribution volontaire, soit de 50 à 150 \$ en fonction du type de coopérative et de son actif.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : 218-22-07

13. VARIA

Aucun point n'a été discuté.

La présidente invite André Jalbert, directeur général de la Fédération des CDR du Québec, à venir adresser la parole à l'assemblée.

La présidente remercie les commanditaires de l'événement et les gens présents d'avoir assisté à la rencontre et précise que, durant le cocktail, comme il nous offre la santé, Garry Lavoie, président de Go. Pro soccer + plein air, coopérative de solidarité, nous entretiendra brièvement.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Alain Blanchette (Coopérative de solidarité Les Partenaires de Portneuf), appuyé par Patrice Desgagnés (Promutuel Charlevoix-Montmorency), de lever l'assemblée à 18 h 15.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : 219-22-07

Présidente

Secrétaire



Sommaire du plan d'action 2008-2009

Notre plan d'action est constitué de trois volets : promotion coopérative et concertation des coopératives en région, prestation de services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives et prestation de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes qui correspondent à nos trois principaux mandats. Ces trois volets sont divisés en quatre types d'intervention : promotion coopérative, concertation des coopératives, développement coopératif, suivi et consolidation. Pour chaque type d'intervention, des axes sont déterminés. Nous vous présentons donc les axes pour nos quatre types d'intervention. Pour ce qui est des axes pour la gestion et l'administration, ils sont, notamment, les ressources financières et les ressources humaines.

VOLET 1 (Promotion coopérative et concertation des coopératives en région)

1. Promotion coopérative

1. Renforcer le positionnement de la CDR Québec-Appalaches (Bureau d'experts en entreprises coopératives et carrefour coopératif régional)
2. Maintenir et augmenter la promotion de la coopération
3. S'impliquer au niveau provincial pour le développement et l'amélioration des programmes (CJS, EVR, JC)
4. Travailler avec les acteurs régionaux en entrepreneuriat jeunesse afin de mettre en valeur l'entrepreneuriat collectif jeunesse
5. Faire de l'éducation à la coopération dans les écoles secondaires à l'aide du programme Jeune Coop (JC)
6. Sensibiliser les intervenants scolaires à faire de l'éducation à la coopération auprès des jeunes de niveau primaire, entre autres, à l'aide du programme Ensemble vers la réussite (EVR)
7. Poursuivre la consolidation ou le redressement des projets CJS déjà existants afin de respecter le volet éducatif et favoriser une plus grande prise en charge des coopérateurs
8. Organiser des activités dans le cadre de la Semaine de la relève coopérative

2. Concertation des coopératives

1. Offrir des occasions de réseautage pour les coopératives des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
2. Développer des relations d'affaires (courtage)
3. Créer un club d'entraide de directeurs généraux

VOLET 2 (Prestation de services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives)

3. Développement coopératif

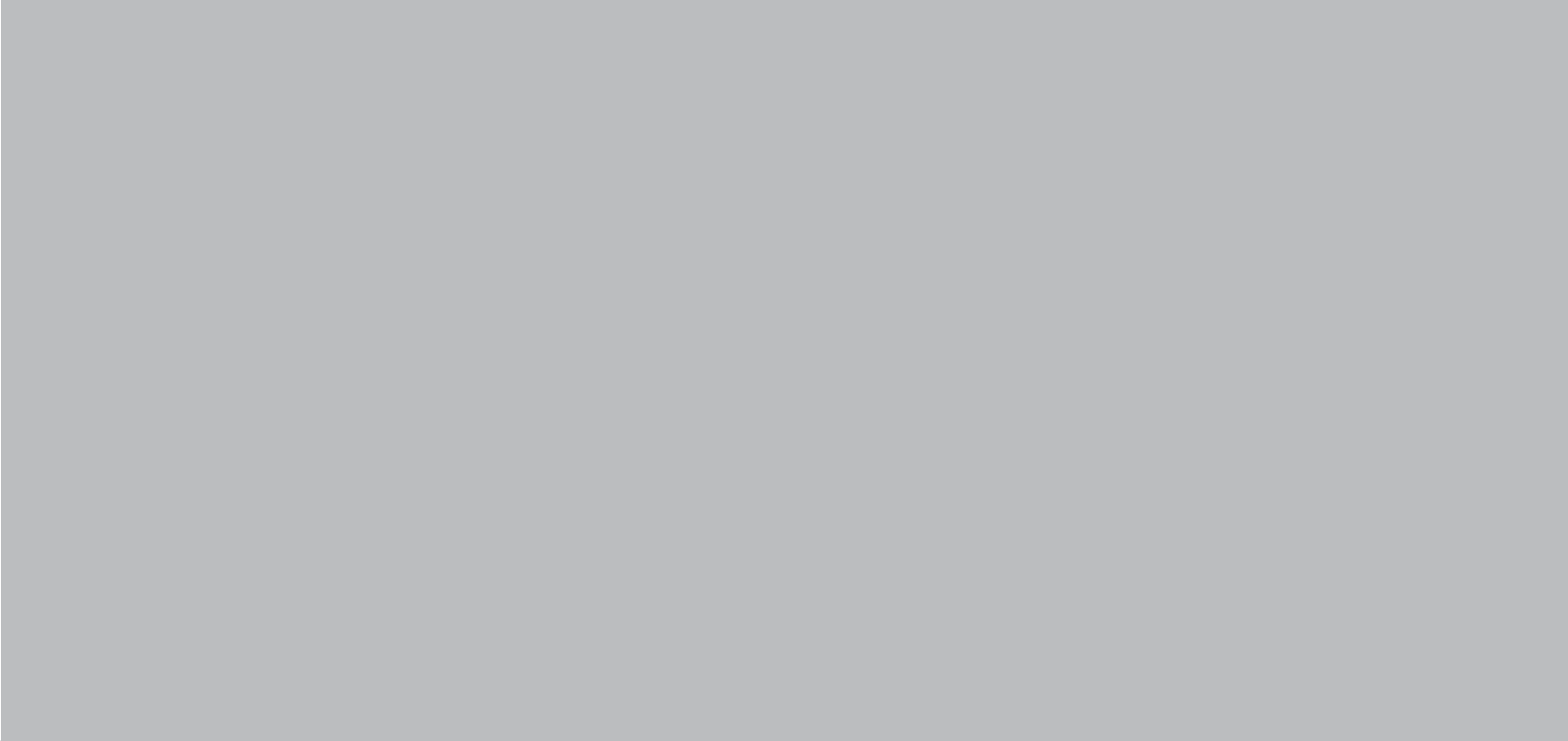
1. Assurer le développement coopératif dans Québec et Chaudière-Appalaches
De façon plus spécifique :
 - Réaliser 60 rencontres d'information
 - Créer le même nombre de coopératives que la moyenne des 5 dernières années, soit 15 coopératives
 - Définir notre rôle pour chacun des secteurs en fonction des attentes de chacune des fédérations sectorielles
2. Veillez à la survie des coopératives démarrées

VOLET 3 (Prestation de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes)

4. Suivi et consolidation

1. Réaliser des mandats de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes
De façon plus spécifique :
 - Obtenir 54 000 \$ de revenus
 - Offrir une formation spécifique à 5 coopératives du territoire
 - Développer une formation sur la vie associative et l'offrir aux coopératives
 - Définir notre rôle pour chacun des secteurs en fonction des attentes de chacune des fédérations sectorielles





COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL,
QUÉBEC-APPALACHES

23^e assemblée générale annuelle

LE MERCREDI 27 AOÛT 2008

PROJET D'ORDRE DU JOUR

15 h 30 Inscription des délégués et des invités

16 h Assemblée générale

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
03. Résolution pour accepter que les non-membres assistent à cette assemblée;
04. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 août 2007;
05. Rapport de la présidence;
06. Rapport de la direction générale;
 - 6.1 Présentation des coopératives démarrées au 31 mars 2008;
07. Rapport du vérificateur et rapport financier pour l'exercice terminé le 31 mars 2008;
08. Présentation du plan d'action 2008-2009;
09. Période de questions;
10. Nomination d'un vérificateur;
11. Élection des administrateurs;
12. Fixation du montant de la contribution pour l'année 2008-2009;
13. Varia :
 -
 -
14. Levée de l'assemblée.

17 h 30 Cocktail

Collaborateur par excellence



Desjardins



COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL,
QUÉBEC-APPALACHES

23^e assemblée générale annuelle

LE MERCREDI 27 AOÛT 2008

PROJET D'ORDRE DU JOUR

15 h 30 Inscription des délégués et des invités

16 h Assemblée générale

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
03. Résolution pour accepter que les non-membres assistent à cette assemblée;
04. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 août 2007;
05. Rapport de la présidence;
06. Rapport de la direction générale;
6.1 Présentation des coopératives démarrées au 31 mars 2008;
07. Rapport du vérificateur et rapport financier pour l'exercice terminé le 31 mars 2008;
08. Présentation du plan d'action 2008-2009;
09. Période de questions;
10. Nomination d'un vérificateur;
11. Élection des administrateurs;
12. Fixation du montant de la contribution pour l'année 2008-2009;
13. Varia :
-
-
14. Levée de l'assemblée.

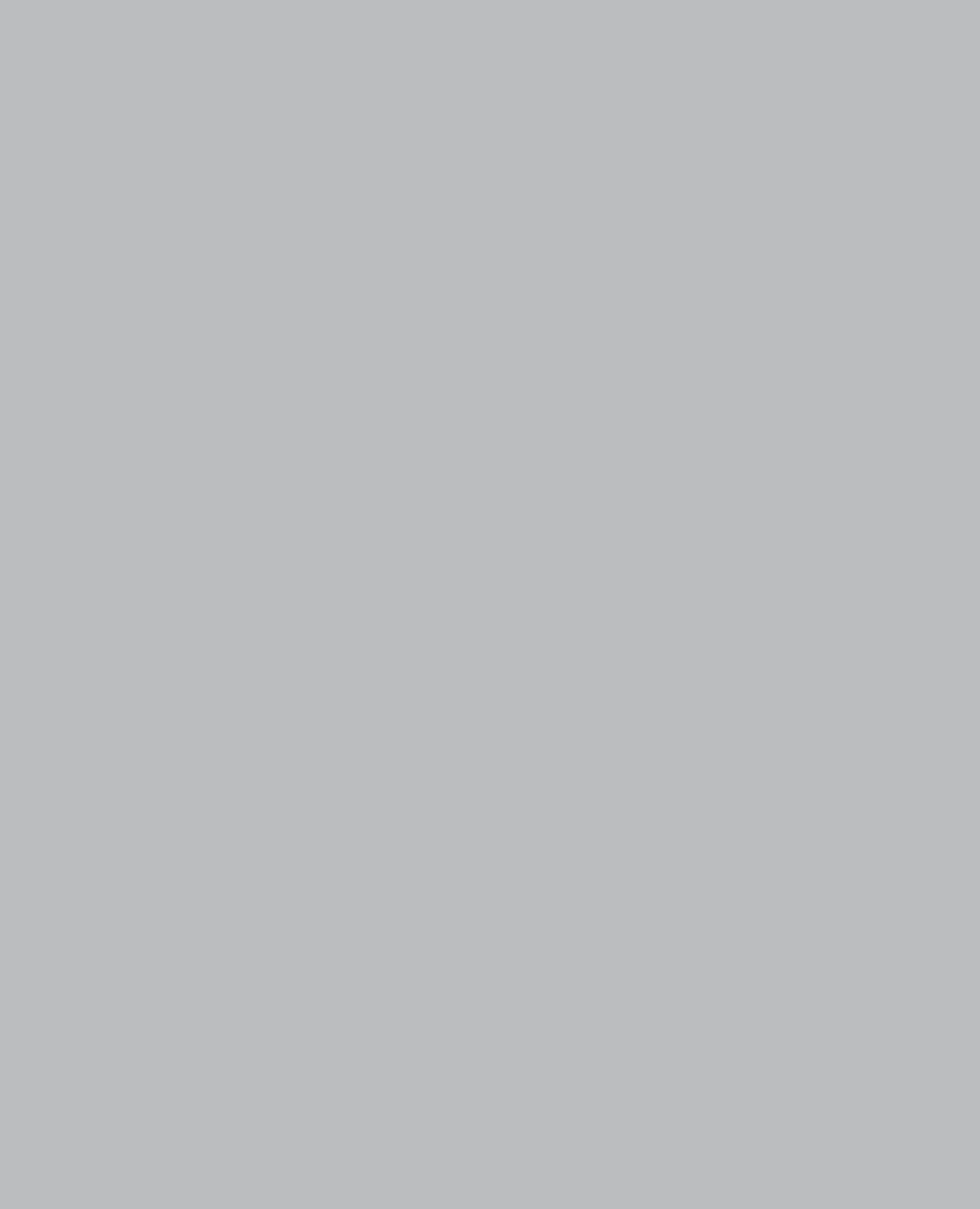
17 h 30 Cocktail

Collaborateur par excellence



Desjardins







RAPPORT ANNUEL

20072008

Entreprendre
en coopérant
pour sa région



Un bureau d'experts en
entreprises coopératives

La mission

La Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches a pour mission de regrouper et de représenter les coopératives des régions de Québec et Chaudière-Appalaches et de créer un climat et des conditions favorables à l'émergence de nouvelles coopératives.



Coopérative de
développement régional
QUÉBEC-APPALACHES

Les orientations

- Assumer un leadership régional
- Favoriser l'intercoopération
- Travailler en partenariat avec les ressources du milieu
- Développer et mobiliser le milieu par la mise sur pied d'entreprises coopératives créant et maintenant des emplois durables
- Intervenir en respectant les gens et les valeurs coopératives
- Initier des projets novateurs et structurants

Les mandats

Promotion coopérative et concertation des coopératives en région

Prestation de services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives

Prestation de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes

Table des matières

Des collaborations à souligner	2
Rapport de la présidence	3
Rapport de la direction générale	6
Promotion coopérative et concertation des coopératives en région	8
Volet jeunesse – entrepreneuriat collectif jeunesse	9
Prestation de services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives	16
Les nouvelles coopératives	16
Prestation de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes	20
Membership	22
Conseil d'administration et équipe	27
Rapport des vérificateurs - 31 mars 2007	28



Des collaborations à souligner...

POUR LEUR CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Bureau de la Capitale-Nationale, Caisse d'économie solidaire Dejardins, CAE Montmagny-L'Islet, CDÉC de Québec, CDR Abitibi-Témiscamingue, CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, CDR Centre-du-Québec/Mauricie, CDR Estrie, CDR Gaspésie-Les-Îles, CDR Lanaudière, CDR Montérégie, CDR Montréal-Laval, CDR Outaouais-Laurentides, CDR Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec, CDR Nouveau-Brunswick-Acadie, Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, Cercle d'emprunt de Charlevoix, CFE Chaudière Nord, CFE Desjardins Lévis-Lotbinière, CFE Québec-Centre, CJE Beauce-Nord, CJE Beauce-Sud, CJE Bellechasse, CJE Charlesbourg-Chauveau, CJE Chauveau, CJE Chutes-de-la-Chaudière, CJE de Charlevoix/Côte-de-Beaupré, CJE de Frontenac, CJE de la Capitale-Nationale, CJE de la MRC de L'Islet, CJE de la MRC de Montmagny, CJE de Desjardins, CJE de Lotbinière, CJE de Portneuf, CJE Les Etchemins, CJE Montmorency, CJE Sainte-Foy, CLD Bellechasse, CLD Charlevoix-Est, CLD Côte-de-Beaupré, CLD de la MRC de Charlevoix, CLD de la MRC de L'Islet, CLD de la MRC de Montmagny, CLD de Québec, CLD Etchemins, CLD Jacques-Cartier, CLD Lotbinière, CLD Nouvelle-Beauce, CLD Portneuf, CLD Robert-Cliche, Confédération québécoise des coopératives d'habitation, Conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches, Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, Conseil canadien de la coopération, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Conseil régional des caisses Desjardins Kamouraska - Chaudière-Appalaches, Conseil régional des caisses Desjardins Québec-Est, Conseil régional des caisses Desjardins Québec-Ouest – Rive-Sud, Corporation de développement de Saint-Raymond, Desjardins, Desjardins Capital de risque, Entrepreneuriat Laval inc., Fédération des CDR du Québec, Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, Fédération des coopératives de services à domicile du Québec, Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches, Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire, Filaction, Fondation, Fondation de l'entrepreneurship, Fondation pour l'éducation à la coopération, Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec), Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, Groupe Promutuel, Investissement Québec, La Coop fédérée, La Coop fédérée – Quincaillerie Coop, Le Soleil, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministère de la Santé et des Services sociaux, Pôle Québec Chaudière-Appalaches, Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale, Réseau de la coopération du travail du Québec, coopérative de solidarité, RISQ, SADC Bellechasse-Etchemins, SADC Lotbinière, Secrétariat à la jeunesse, Société de développement économique de la région de Thetford (CLD), Société de développement économique de Lévis (CLD), Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches, Université Laval

Rapport de la présidence

Par Francine Ferland

Je suis fière de vous livrer le rapport de la présidence de la Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches pour l'année terminée le 31 mars 2008. En plus d'une année fructueuse en réalisations qui témoignent des préoccupations majeures guidant l'ensemble de nos actions pour la promotion et la concertation des coopératives de même que le démarrage et le suivi des entreprises coopératives, la situation financière de la Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches demeure stable.



L'un des consensus persistants du conseil d'administration est que la CDR Québec-Appalaches se doit d'incarner de façon proactive son rôle de « carrefour coopératif régional » et de proposer des services professionnels répondant aux besoins des promoteurs de nouvelles coopératives et des dirigeants des coopératives établies.

Par ailleurs, tout en suivant de près les résultats financiers de la CDR, le conseil d'administration porte une attention particulière à l'équilibre entre les activités de promotion et le développement coopératif sachant que le mode de financement repose en grande partie sur la création et le maintien d'emplois. En conséquence, l'autofinancement de chacune des activités promotionnelles est exigé par le conseil d'administration et cette condition essentielle contribue notamment au respect de l'équilibre financier. Des représentations auprès du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) ont été effectuées dans la dernière année en vue de bonifier les paramètres de financement des CDR. Nous pouvons témoigner que les autorités du Ministère sont sensibles à nos demandes et particulièrement à l'écoute des problèmes occasionnés par notre mode de financement.

Des liens solides

Le conseil d'administration croit fermement au pouvoir de l'intercoopération, au dialogue coopératif et à la pertinence d'une participation constante dans le milieu. C'est dans cette optique que le conseil d'administration, le directeur général et les conseillers de la CDR s'investissent dans la représentation tant auprès des élus politiques, des fédérations sectorielles, des diverses organisations de développement qu'au sein de comités et tables de concertation. La CDR Québec-Appalaches est soucieuse d'offrir une représentation optimale auprès de chacun de ses partenaires.



Le conseil d'administration croit fermement au pouvoir de l'intercoopération, au dialogue coopératif et à la pertinence d'une participation constante dans le milieu.

La CDR joue un rôle actif dans le réseau des CDR en s'impliquant au conseil d'administration et à la table des directeurs généraux de la Fédération des CDR du Québec et profite de toutes les occasions pour partager son expertise avec les autres CDR de ce réseau. De plus, la CDR collabore de façon dynamique au comité de dialogue coopératif initié par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité afin de favoriser une meilleure synergie entre les différentes instances du mouvement coopératif. Nous espérons que des actions concrètes résulteront des travaux de ce comité au cours de l'année 2008-2009.

Officiellement en vigueur depuis mai 2007, une entente de collaboration a été signée avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec, en l'occurrence les vice-présidences régionales de Québec-Est, Québec-Ouest – Rive-Sud ainsi que Kamouraska – Chaudière-Appalaches, impliquant le versement d'une aide financière de 50 000 \$ sur une période de trois ans pour certaines de nos activités de concertation et de promotion coopérative. Cette entente vient officialiser une collaboration déjà ancrée depuis plusieurs années et permet de nous consacrer au développement coopératif sous ses différentes formes.

Amorcée en 2006 et renouvelée chaque année depuis, l'entente d'impartition de la direction générale de la Fédération des coopératives de services à domicile du Québec à la CDR Québec-Appalaches est un autre lien solide qui permet de maximiser, de part et d'autre, la collaboration affirmée entre les deux organisations dans le meilleur intérêt de leur mission respective.

Des perspectives de développement

Lorsqu'il est question de recherche et développement, la CDR Québec-Appalaches se doit d'être à l'affût des opportunités et favoriser l'émergence de nouvelles coopératives en réponse à des besoins collectifs. Pour ce faire, les forums coopératifs ont été pensés de façon à développer de manière tout à fait inhabituelle. En effet, plutôt que d'attendre d'être interpellés par les promoteurs de projets coopératifs, nous avons réuni les acteurs de développement, les élus et les citoyens d'un territoire afin d'identifier des besoins spécifiques pouvant être comblés par la formule coopérative. Nous avons pu compter sur la contribution de partenaires pour la tenue de ces projets dans la MRC de Bellechasse et dans la ville de Québec. Les résultats obtenus grâce au développement de cette formule innovatrice nous encouragent à poursuivre cet exercice dans d'autres régions de notre territoire au cours de la prochaine année.

En plus des forums coopératifs, la conjoncture économique, associée à notre expérience vécue sur le terrain, nous dicte certains secteurs à développer davantage tels la santé, les services de proximité, la transmission d'entreprises par la formule coopérative et les nouvelles énergies. Nos actions, en collaboration avec nos partenaires, seront de plus en plus nombreuses au cours des prochaines années dans ces divers secteurs.

Une série de consultations en 2008

Au cours des dernières années, la CDR Québec-Appalaches a fait preuve d'initiative et a mis en place plusieurs projets couronnés de succès. Nous profitons donc de cette conjoncture favorable pour prendre un temps de réflexion afin de réévaluer nos orientations et nos actions. Le conseil d'administration souhaite continuellement améliorer la situation de la CDR, sa performance et anticiper les demandes des membres et des différents collaborateurs. C'est pourquoi cette année,

avec l'aide d'une firme externe, un exercice de consultation sera amorcé afin de livrer, avant le début de l'exercice financier 2009-2010, un plan qui guidera les actions et les orientations de la CDR Québec-Appalaches pour les prochaines années.

Remerciements

En terminant, je tiens à vous remercier, chers membres et partenaires, pour votre soutien et votre solidarité à l'égard de notre organisation. Notre réussite est tributaire de votre participation assidue et nous en sommes reconnaissants.

Nous sommes heureux d'avoir l'appui constant du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et de la Direction des coopératives du MDEIE. De plus, nous affirmons l'importance du rôle de notre Fédération pour les CDR.

Un merci particulier aux membres du conseil d'administration pour leur confiance, leur disponibilité et leur soutien avisé. Je profite de l'occasion pour souligner le départ de messieurs Sébastien Léveillé et Sylvain Lessard qui ont dû quitter en cours de mandat. Quant à madame Nicole Bourque, elle a pris la décision de ne pas renouveler son mandat pour le siège des coopératives de solidarité. Merci à vous tous d'avoir contribué au rayonnement de la CDR Québec-Appalaches!

Je veux également remercier le directeur général, J. Benoit Caron, pour son excellent travail et sa persévérance de même que toute l'équipe de permanents. Votre engagement et votre professionnalisme ainsi que votre ardeur au travail contribuent à l'atteinte des objectifs de la CDR Québec-Appalaches. Merci à tous pour votre dévouement!

L'année qui s'en vient...

Nous entamerons, en 2008-2009, le 25^e anniversaire de la CDR Québec-Appalaches. Tout au long de cette année, nous teinterons nos activités de cet anniversaire important qui atteindra son apogée lors du Gala d'Excellence coopérative d'octobre 2009. D'ici là, nous comptons sur votre solidarité et sur la capacité de concertation de l'ensemble des partenaires de notre territoire afin de positionner encore davantage le modèle coopératif dans le développement et l'avenir des régions de Québec et Chaudière-Appalaches.



Rapport de la direction générale

Par J. Benoit Caron

Il est toujours difficile de résumer en quelques paragraphes l'ensemble d'une année de travail. Cependant, les résultats qui vous sont présentés dans ce rapport vous permettront de constater que nous avons poursuivi notre mission en accomplissant les mandats qui nous sont confiés par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. En effet, notre conviction que la coopération peut faire une différence dans le quotidien des citoyens des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches a guidé chacune de nos actions au cours de la dernière année, preuve que notre organisation joue un rôle déterminant dans le développement coopératif de notre territoire.



Malgré la situation de l'emploi, comme la situation économique en général, qui pourrait sembler moins favorable au développement coopératif, nous avons maintenu et même dépassé nos résultats habituels. En effet, nous avons réalisé 123 % des budgets qui nous sont attribués dans le cadre de la convention d'aide financière au développement coopératif. Nous avons donc largement atteint et dépassé nos objectifs.

Une tendance observée précédemment s'est poursuivie: autant, sinon plus, de nouvelles coopératives démarrées et moins de nouveaux emplois créés. Devant ce fait, nous sommes en mesure d'affirmer que le développement coopératif continue de permettre le développement régional et que, de moins en moins, il est synonyme de création d'emploi. Cela peut sembler négatif à première vue, mais nous constatons que cet état de fait a des retombées positives sous plusieurs aspects. Les besoins, comblés par la formule coopérative, sont toujours aussi importants et on peut même dire que le développement coopératif est encore plus collectif.

Par contre, d'un autre point de vue, ces changements ont des incidences sur nos résultats financiers. Considérant nos conditions de financement, le coût de chacune de nos interventions augmente alors que les revenus en découlant diminuent dans la plupart des cas. D'où l'importance de diversifier nos sources de financement, de s'assurer de rentabiliser chacune de nos activités et surtout d'actualiser nos conditions de financement.

Jouer nos rôles de « carrefour coopératif régional » et de « bureau d'experts en entreprises coopératives » exige que nous fassions preuve d'initiative et que nous soyons sensibles aux changements de notre environnement et du contexte dans lequel nous évoluons. Constamment, notre défi est que notre intervention soit significative et bénéfique et que nous atteignions nos objectifs. En ce sens, nous devons être créatifs et dynamiques. Vous constaterez également que nous avons tout mis en œuvre afin que la coopération soit animée et promue dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches, tant auprès des jeunes, qu'auprès des citoyens en général et qu'auprès d'autres organisations.

Nous pouvons heureusement compter sur des partenaires, tant financiers que de développement, et sur des collaborateurs fidèles qui ont la coopération à cœur autant que nous. Ils voient l'avenir de leur milieu par la formule coopérative et font en sorte que le développement coopératif continue d'être ce qu'il est sur notre territoire. Ces partenaires ont sans aucun doute une grande importance et nous les remercions. De plus, nous remercions les autres organisations coopératives de leur confiance qui, en collaborant et favorisant l'utilisation des services de la CDR Québec-Appalaches, permettent aux coopératives de nos régions d'avoir un accès à un maximum de ressources.

Il faut également souligner le partenariat original, débuté en 2006, avec la Fédération des coopératives de services à domicile du Québec. Ce partenariat permet, à chacune des organisations, d'en tirer des bénéfices importants, dont le plus grand demeure la démonstration de la force de l'intercoopération. Nous témoignons ainsi qu'il est possible de réussir en innovant dans nos pratiques. Nous remercions les intervenants de la Fédération des coopératives de services à domicile du Québec que et de la CDR Québec-Appalaches qui, par leur ouverture, permettent la réalisation de ce mandat.

C'est animé par la volonté d'offrir les meilleurs services et d'obtenir les meilleurs résultats que j'ai assumé mes fonctions au cours de 2007-2008. J'ai eu la collaboration d'une équipe exceptionnelle qui n'a pas hésité à se dépasser au bénéfice de l'organisation et du mouvement coopératif régional. Je tiens à remercier les administrateurs et administratrices de la CDR Québec-Appalaches de leur confiance, de leur motivation et de leur énergie. Un merci particulier à madame Francine Ferland, présidente du conseil d'administration, qui assume son mandat d'une façon remarquable et exceptionnelle.

Notre mission, nos mandats et notre rôle nous permettent de contribuer au développement régional des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Par notre travail et par la coopération, nous participons ainsi concrètement à trouver des moyens et des réponses aux besoins des individus, des communautés et c'est ce qui confirme notre raison d'être.

(...) nous avons réalisé 123% des budgets qui nous sont attribués dans le cadre de la convention d'aide financière au développement coopératif.



Promotion coopérative et concertation des coopératives en région

L'année 2007-2008 a été fructueuse en projets et activités relatives au volet promotion et concertation des coopératives. En plus de renforcer le positionnement et la crédibilité de la CDR comme étant un bureau d'experts en entreprises coopératives, de vifs succès méritent d'être soulignés.

Tout d'abord, l'incontournable Gala d'Excellence coopérative qui a eu lieu le 5 octobre 2007 au Château Frontenac sous la présidence d'honneur de monsieur Alban d'Amours. Ce sont 530 coopérateurs, coopératrices, partenaires et invités qui ont participé à cet événement d'envergure, fracassant ainsi le record d'assistance des années précédentes où l'on pouvait habituellement compter environ 350 personnes.

Le 14 octobre 2007, nous avons publié, dans le cadre de la Semaine de la coopération, 100 000 copies d'un cahier spécial encartées dans le *journal Le Soleil* en plus des 5 000 copies distribuées dans différents kiosques. Les objectifs recherchés de ce cahier étaient, tout comme celui de l'année précédente, d'augmenter la visibilité de la coopération, des coopératives de notre territoire et de la CDR Québec-Appalaches. Durant cette même Semaine, nous avons tenu également un 5 à 7 coopératif à Québec.

Le 27 octobre 2007 à Honfleur dans Bellechasse, une quinzaine d'idées de nouvelles coopératives à démarrer ont été évoquées lors du premier Forum coopératif axé vers la recherche de solutions coopératives. Un peu plus de 60 citoyens, entrepreneurs, élus et acteurs de développement étaient réunis lors de cette journée afin d'imaginer des projets de coopératives qui répondraient aux besoins des citoyens de la région. De ces idées potentiellement favorables à la formule coopérative, trois projets sont au stade de pré faisabilité ou en processus de démarrage.

En janvier 2008, pour faire suite à cette initiative de développement et en collaboration avec des partenaires de développement économique de la Ville de Québec, le même processus de planification et d'organisation s'est amorcé afin de tenir un deuxième Forum coopératif. Par ailleurs, l'ensemble de ce projet pilote a fait l'objet d'une présentation auprès des 10 autres CDR de la province afin qu'ils bénéficient de la démarche et des outils que nous avons développés.

En plus des 11 publications du Coop Inter, du traditionnel tournoi de golf bénéfice, où 125 personnes se sont réunies dans la MRC de Portneuf, et de notre préoccupation constante à l'égard des représentations auprès de nos membres et partenaires, la CDR Québec-Appalaches a procédé à la signature de 2 ententes de partenariat. L'une a été signée avec le CLD de la MRC de Bellechasse et l'autre avec la Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches. Elle a également procédé à la signature d'une entente spécifique avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches et la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches qui consiste à favoriser la concrétisation et la consolidation d'initiatives d'économie sociale dans la région de Chaudière-Appalaches.

Toujours avec le même objectif de se faire connaître et de renforcer notre positionnement, nous avons rencontré 8 députés ainsi que 60 directeurs de comptes chez Desjardins afin de les sensibiliser à la coopération et à la formule coopérative ainsi qu'à notre offre de service, cela sans compter les rencontres avec des cabinets d'avocats et de comptables et d'autres organisations.

Nous avons continuellement le souci d'innover et de bien faire notre travail. C'est pourquoi nous vous invitons à surveiller les prochaines activités prévues en 2008-2009. Votre participation active à ces projets divers est le moteur de la vie associative de la CDR et l'accélérateur de notre motivation à se dépasser continuellement!

Promotion coopérative et concertation des coopératives en région

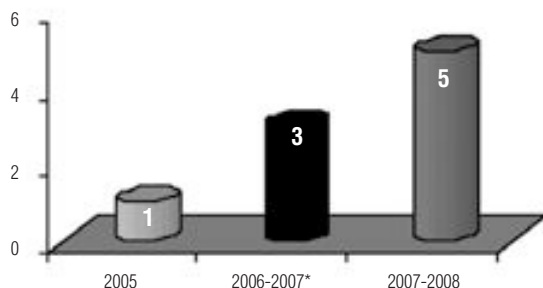
Volet jeunesse, entrepreneuriat collectif jeunesse

L'ajout, en décembre 2006, d'une ressource supplémentaire attitrée au Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et la synergie qui s'est créée entre les deux agentes de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse, a réellement porté ses fruits depuis ce temps. Cette année, plus de 1 000 jeunes des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ont pu vivre une expérience d'entrepreneuriat collectif. Les agentes se sont également impliquées régulièrement dans plus de 10 organismes ou événements afin de promouvoir l'entrepreneuriat collectif.

Grâce aux efforts déployés, les trois programmes d'éducation à la coopération, soit Ensemble vers la réussite (EVR), Jeune Coop (JC) et Coopérative jeunesse de services (CJS), font parler d'eux.

Ensemble vers la réussite (EVR)

Nombre de formations Ensemble vers la réussite (EVR)



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

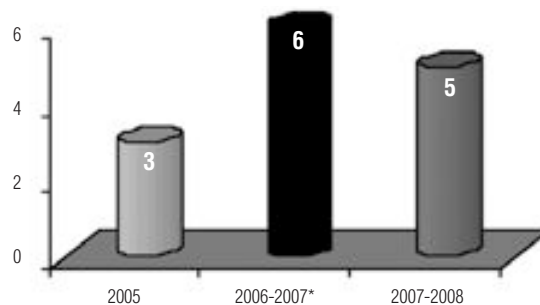


Les agentes ont organisé 5 formations EVR, comparativement à 3 formations l'an passé, pour des enseignants et intervenants scolaires des commissions scolaires de Charlevoix, de la Capitale-Nationale et des Navigateurs. Rappelons que la démarche EVR permet d'utiliser la pédagogie de la coopération pour mener un projet d'entrepreneuriat collectif en classe.

Une dizaine de projets ont émergé de ces journées de formation. Parmi ceux qui ont suivi la sensibilisation EVR, deux professeurs ont remporté le volet local du Concours québécois en entrepreneuriat avec leur projet en classe. L'un visait la réduction de l'intimidation dans l'école (Intimid'action) et l'autre souhaitait la diminution du stress ambiant... résultat: une production de tisanes artisanales (Les étoiles aromatisées)!

Jeune Coop (JC)

Nombre de Jeunes Coops (JC)



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Nul doute, le programme Jeune Coop permet aux jeunes de vivre des réussites en unissant leurs efforts dans la création de leur propre entreprise collective. Les 5 nouveaux projets de cette année, en plus de 5 projets des années antérieures, en témoignent !

Située à l'école Louis-Jacques-Casault de Montmagny, la Jeune Coop La Tanière est un local d'allure très actuelle où la diffusion culturelle et l'alimentation saine sont véhiculées.

Dix jeunes de l'école secondaire La Rencontre de Saint-Pamphile se sont investis dans la Jeune Coop Le dépanneur coop. Les membres organisent diverses activités spéciales grâce à l'argent amassé avec les surplus du dépanneur coopératif étudiant. La Jeune Coop leur appartient et ils ont envie de s'y investir !

Le succès de la Jeune Coop Pomélicieux, démarrée l'an passé, a entraîné la création d'une seconde Jeune Coop à l'école Joseph-François-Perreault. En effet, la Jeune Coop La Table des Rencontres gastronomiques a souligné, à sa façon, le 400^e anniversaire de la ville de Québec en offrant des repas aux saveurs des différents peuples fondateurs. Près de 100 jeunes s'investissent dans ce projet.

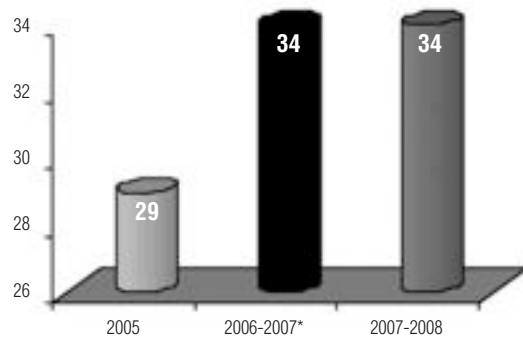
Sur la Côte de Beaupré, la Jeune Coop Saint-Alphonse (JCSA) offre un service d'aide scolaire par les pairs. Vingt-cinq jeunes sont impliqués dans ces services et un conseil d'administration composé de jeunes de chaque niveau scolaire en réunit 5 d'entre eux. La totalité des 130 élèves de l'école ont d'ailleurs été sensibilisés à la coopération.

Une première sur notre territoire : une Jeune Coop a démarré dans un centre de formation professionnelle (CFP), celui de Neufchâtel. En effet, la Jeune Coop Recycl'Arbre récupère les ormes coupés par la ville de Québec pour revendre le bois à faible coût aux étudiants en ébénisterie. La Jeune Coop compte maintenant plus de 115 membres, dont 55 membres utilisateurs et 60 membres de soutien. Près de 80 élèves du CFP Neufchâtel et du CFP Duchesnay ont été sensibilisés à l'entrepreneuriat coopératif.

Par ailleurs, 5 projets Jeune Coop démarrés l'an passé ont maintenu et amélioré leurs activités tout au long de l'année. Les agentes ont poursuivi l'accompagnement de ces Jeunes Coop notamment en soutenant l'organisation des conseils d'administration et des assemblées générales annuelles.

Coopératives jeunesse de services (CJS)

Nombre de coopératives jeunesse de services (CJS)



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Durant la saison estivale 2007, on comptait pas moins de 34 projets CJS dans la grande région dont une toute nouvelle CJS, celle de Disraëli. En agissant à titre d'organisation régionale de développement, la CDR Québec-Appalaches affirme, encore cette année, son leadership en matière de coopération jeunesse, car elle compte, au Québec, le plus grand nombre de CJS sur son territoire.

En 2007, les 34 projets ont permis à 403 adolescents de vivre une expérience de gestion de leur propre entreprise et à 62 animateurs, étudiants au collégial ou à l'université, de se familiariser avec la formule coopérative. Il faut également souligner que 41 019 heures ont été investies par les jeunes membres pour s'assurer du bon fonctionnement de l'entreprise collective, dont 12 971 heures pour la réalisation des contrats. Ces heures ont permis d'amasser 136 902 \$ au total, dont 93 025 \$ en revenus de contrats et 19 717 \$ en activités d'autofinancement.

Une première cette année : une CJS annuelle a été mise sur pied. Grâce au travail du comité local, appuyé par le comité d'intercoopération de Charlesbourg, les CJS de Charlesbourg et de Lac-Saint-Charles ont uni leurs efforts le temps de la période scolaire permettant à 8 jeunes et à une animatrice de poursuivre l'aventure et d'approfondir leurs connaissances du modèle coopératif.



(...) la CDR Québec-Appalaches affirme, encore cette année, son leadership en matière de coopération jeunesse, car elle compte, au Québec, le plus grand nombre de CJS sur son territoire.

En matière de concertation des projets CJS et d'aide à la consolidation du financement, l'année 2007-2008 a été l'occasion, pour la CDR, de créer et coordonner un plan de communication pour l'ensemble des CJS du territoire. Grâce à un financement des Forums jeunesse des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et de Promutuel, le réseau CJS a pu se doter de nouveaux outils de promotion communs qui démontrent davantage le professionnalisme et permettent une économie d'efforts et de ressources pour les CJS. Une fois de plus, la coopération permet d'atteindre des résultats concrets!

Semaine de la relève coopérative

Chaque année, la Semaine de la relève coopérative permet de faire connaître le modèle coopératif ainsi que ses valeurs aux coopérateurs de demain. À l'occasion de cette Semaine, qui s'est tenue du 17 au 23 février 2008, les agentes ont fait la promotion du concours Rallye Coop. De plus, des troussees de la Semaine de la relève ont été distribuées aux étudiants en enseignement de l'Université Laval.

Finalement...

Le travail des agentes de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse se ressent à tous les niveaux: de plus en plus de gens envisagent la formule coopérative pour démarrer des projets éducatifs entrepreneuriaux. Avec les changements apportés au programme de formation de l'école québécoise, dont les notions de compétences comme «Coopérer» des domaines généraux de formation «Orientation et entrepreneuriat» et «Vivre ensemble et citoyenneté», la coopération prend une place significative et apparaît plus que jamais comme une formule gagnante où les besoins des élèves et de l'école sont au cœur des projets réalisés. Les jeunes qui ont la chance de participer à ces programmes sont davantage impliqués dans leur milieu et expérimentent la démocratie. C'est à l'aide de la formule coopérative et de la prise en charge qu'elle sous-tend que les jeunes cherchent des solutions collectives à des besoins communs. Bref, de futurs citoyens et coopérateurs accomplis!

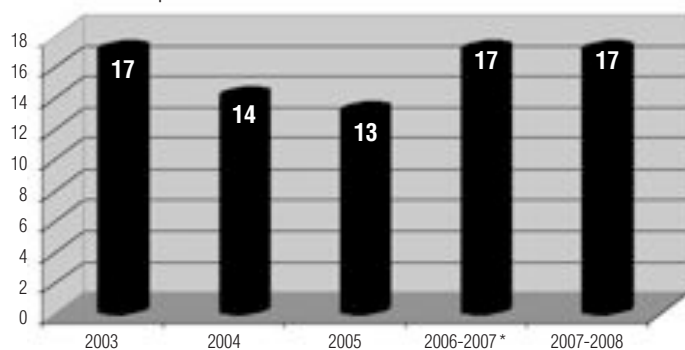


Prestation de services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives

Les résultats de cette année suivent la tendance que nous voyons depuis quelques années, soit que le nombre de demandes d'information est en baisse et que le nombre de coopératives créées est en hausse. En conséquence, cette situation fait augmenter le ratio de demandes d'information qui se solde par la création d'une coopérative. En ce qui concerne la création de coopératives, elle a augmenté par rapport à l'an dernier. Nous devons aussi noter une diminution importante du nombre d'emplois créés et qu'aucun emploi n'a été maintenu par les entreprises démarrées.

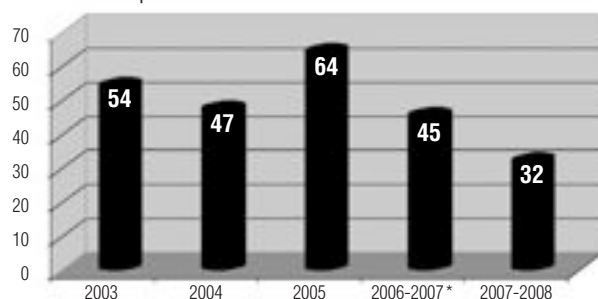
	2007-2008	2006-2007 (15 mois)	2005
Demandes d'information	71	125	117
Coopératives créées	17	17	13
Investissements totaux	1 252 930 \$	2 808 584 \$	3 403 731 \$
Emplois créés	32	45	64
Emplois maintenus	0	6	112

Nombre de coopératives démarrées



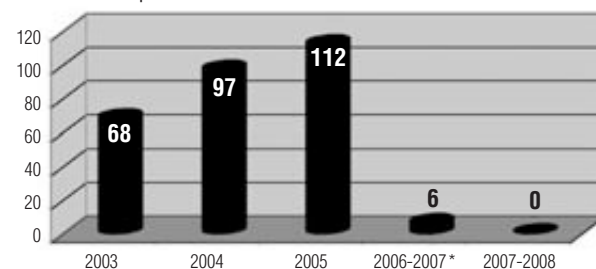
* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Nombre d'emplois créés



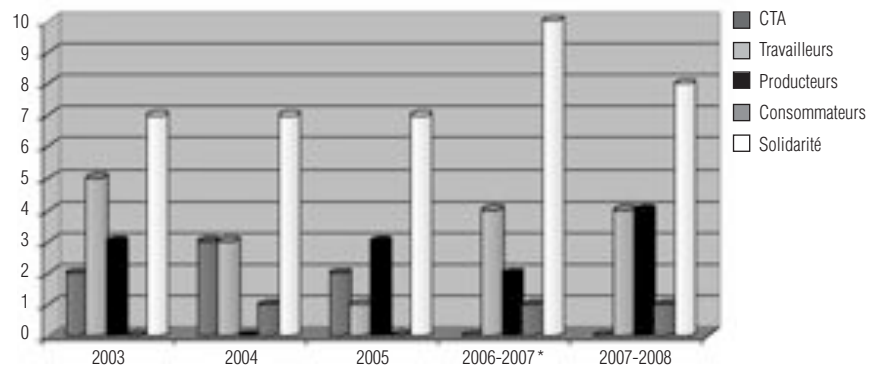
* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Nombre d'emplois maintenus



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Nombre de coopératives démarrées (par type)



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

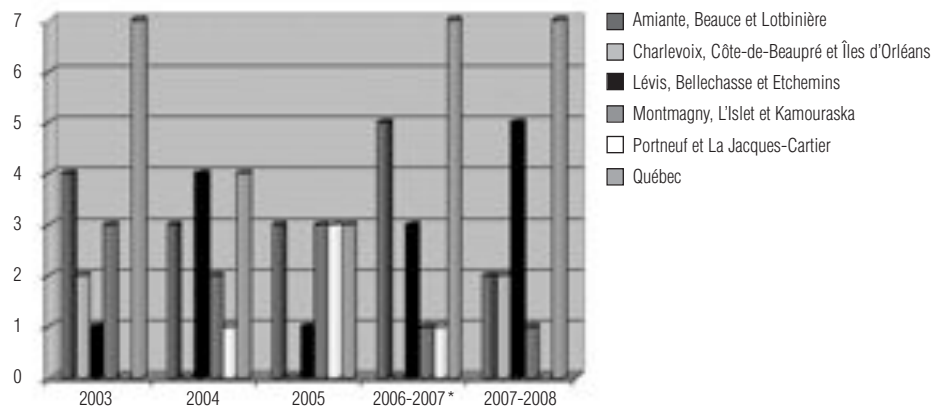
En ce qui a trait aux types de coopératives, la création de coopératives de solidarité a connu une baisse en 2007-2008 pour se situer sous la barre des 50 %. Depuis 10 ans, les coopératives de solidarité ont toujours représenté 50 % des coopératives créées, avec une année exceptionnelle en 2006-2007 à 60 %. Les objectifs recherchés par les membres fondateurs de ces coopératives de producteurs sont de se regrouper pour améliorer leur productivité ou réduire les coûts. Fait intéressant en 2007-2008, 4 coopératives sont nées de la reprise d'activités ou d'entreprises qui allaient fermer ses portes ayant pour résultats de conserver les services et les emplois (Action coop Ste-Sabine, Coopérative d'édition Réseaux, Coopérative de producteurs, SIG et Coopérative de solidarité régionale de santé de L'Islet).

Des 17 entreprises coopératives de 2007-2008, 5 sont considérées comme des services de proximité structurants et essentiels au maintien ou à la revitalisation des municipalités. Entre autres, Action Coop Ste-Sabine fait l'unanimité puisque plus de 25 % de la population est membre. Cette Coopérative contribue directement à attirer ou à retenir des citoyens dans la communauté. En effet, en 2008, 4 nouvelles familles sont venues s'établir à Sainte-Sabine. Par ailleurs, les 3 coopératives de santé démarrées regroupent plus de 2 500 membres après quelques mois d'activités.

On perçoit une plus grande intercoopération dans les dossiers de coopératives démarrées. Dans 8 dossiers, un membre d'une autre coopérative s'est impliqué de près ou de loin dans la création d'une nouvelle coopérative. Ce phénomène contribue évidemment au succès du démarrage de la coopérative et accélère l'organisation du projet.



Nombre de coopératives démarrées (par territoire)



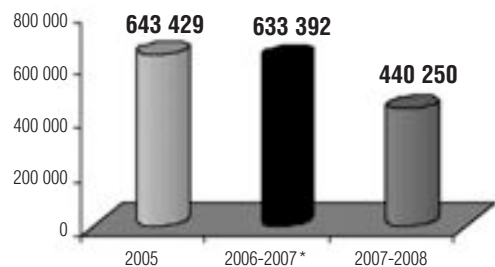
* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Nous pouvons réaliser notre mandat en améliorant constamment notre ratio rencontre/démarrage.

Régionalement, les coopératives démarrées sont réparties comme suit : Québec (7), Charlevoix (2), Côte-de-Beaupré (0) et Île d'Orléans (0), dans Lévis (2), Bellechasse (1) et Etchemins (2), dans l'Amiante (0), Beauce (2) et Lotbinière (0), et dans Montmagny-L'Islet et Kamouraska (1). Pour le sous-territoire de Portneuf et La Jacques-Cartier, aucune nouvelle coopérative n'a vu le jour.

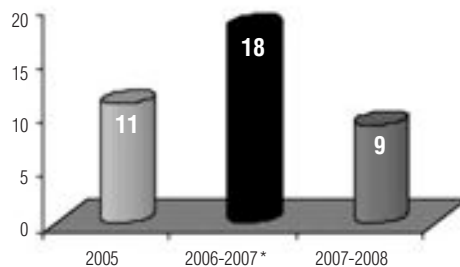
En conclusion, nos activités de sensibilisation et d'information des dernières années auprès des partenaires portent leurs fruits. Nous voyons un impact positif à la grandeur des deux régions. Nous avons moins de demande d'information dites « exploratoires » de promoteurs. Nous pouvons ainsi réaliser notre mandat en améliorant constamment notre ratio rencontre/démarrage. Les projets sont aussi plus rassembleurs et structurants de par le nombre de gens y adhérant. La relation développée avec les coopérateurs de projets bien implantés fait, de ses membres, des ambassadeurs qui n'hésitent pas à présenter le potentiel de la formule coopérative et nos services aussitôt que l'occasion se présente. Les travaux du Chantier de la transmission d'entreprise par la coopération se sont poursuivis en 2007-2008. Rappelons que ce chantier sera mis en place prochainement afin que les travailleurs d'une entreprise, à la suite d'un départ à la retraite des propriétaires, puissent s'approprier l'entreprise en question par la formule coopérative.

Investissement des membres dans les coopératives



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Nombre de partenaires financiers dans les coopératives



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.



Prestation de services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives

Les nouvelles coopératives

Action Coop Ste-Sabine

Consommateurs - 3 emplois - 110 membres - située à Sainte-Sabine

Lorsque l'épicier du village a laissé entendre qu'il prendrait sa retraite, la population de Sainte-Sabine a saisi cette opportunité. Menacés de parcourir plus d'une quinzaine de kilomètres pour se procurer des produits essentiels, des citoyens se sont organisés afin de maintenir ce service dans leur municipalité. Rapidement, le comité provisoire a pu amasser plus de 30 000 \$ nécessaires à la mise de fonds pour l'achat de la bâtisse.

Coopérative du Cercle des supermamans

Travail - 3 emplois* - 3 membres - située à Québec

Fruit du travail et de l'esprit entrepreneurial de trois jeunes mamans de la région de Québec, la mission de la Coopérative est de créer un réseau permettant de briser l'isolement des parents à la maison, de favoriser l'activité et la socialisation des familles et de contribuer à la pérennité des ressources dédiées à la famille par la force du regroupement. Cette formule de rencontres, unique au Québec, s'est rapidement fait connaître et la Coopérative compte désormais de nombreuses collaboratrices aux quatre coins de la province.

* Emplois n'ayant pas fait l'objet de notre réclamation

Coopérative de distribution des produits de microbrasseries québécoises

Producteurs - 1 emploi - 5 membres - située à Québec

À la suite de difficultés rencontrées pour la distribution de leurs produits à l'extérieur de leur région respective, la Coopérative des brasseurs professionnels de Saint-Roch (La Barberie), la Ferme brasserie Schoune, la Microbrasserie Charlevoix et la Microbrasserie du Lièvre ont décidé de se regrouper sous forme de coopérative de producteurs. Cette dernière a pour objet d'étendre la distribution des produits brassicoles de ses membres à la grandeur du Québec vers un plus grand nombre de points de vente, et ce, à moindre coût.

Coopérative d'édition Réseaux

Producteurs - 0 emploi - 7 membres - située à Québec

Cette Coopérative vise à mieux faire connaître les projets et les réalisations issus des communautés locales et des régions par la publication du *journal Réseaux*. Publié six fois par année, cet outil de communication des réalisations de ses membres s'adresse aux cadres, aux professionnels, aux bénévoles et aux élus œuvrant dans les réseaux de développement économique et régional ainsi qu'aux institutions financières et aux ministères. Il est tiré à plus de 7 000 exemplaires.

Coopérative de producteurs, SIG

Producteurs - 0 emploi - 5 membres - située à Lévis

Lorsque le système informatique de gestion qu'elles utilisaient a été mis en vente, des coopératives de services à domicile ont eu l'idée de créer une coopérative. Ainsi, chaque amélioration ou mise à jour du système est dictée par les utilisateurs et tient compte des besoins de ceux-ci.

Coopérative de solidarité de l'Arbre

Solidarité – Emplois à venir - 6 membres - située à Les Éboulements

C'est dans l'objectif de répondre aux besoins grandissants en développement durable que la Coopérative de solidarité de l'Arbre a été démarrée à la fin de l'été 2007 par des jeunes professionnels du domaine arboricole. La Coopérative offre des services d'entretien d'arbres et de boisés, des services d'aménagement, de récolte de bois, d'information et de formation sur les soins à apporter aux arbres selon des méthodes et des normes écologiques.

Coopérative de solidarité de santé des Monts de Bellechasse

Solidarité - 1 emploi - 200 membres - située à Saint-Damien

Pas moins de 4 ans d'efforts ont été consacrés à promouvoir la région et à recruter un médecin qui pratique maintenant à la Coopérative, clinique à la fine pointe de la technologie. Grâce à la coopération, les citoyens des municipalités avoisinantes à Saint-Damien ont à nouveau accès à un service de santé qui était abandonné depuis déjà quelques années. La Coopérative doit maintenant poursuivre ses efforts de recrutement de nouveaux médecins afin de consolider ces services.

Coopérative de solidarité Les Arts de Pointe

Solidarité - 1 emploi - 9 membres - située à La Malbaie

Une dizaine d'artisans de la région de Charlevoix se sont réunis en coopérative afin de se doter de services communs visant à améliorer la diffusion culturelle de leurs produits par le biais de kiosques estivaux, voisins du Musée de Charlevoix. Des artisans tels que forgerons, joaillières, sculpteurs ou tisserandes ont opté pour la formule coopérative afin d'offrir un lieu de production et de diffusion tout en permettant la mise en commun de leurs ressources et la prise de décision démocratique. L'objectif visé à moyen terme pour les membres de la Coopérative est l'acquisition ou la construction d'un atelier-boutique.

Coopérative de solidarité régionale de santé de L'Islet

Solidarité - 1 emploi – 1 700 membres – située à L'Islet-sur-Mer

Lorsque le seul médecin de la clinique a commencé à parler d'essoufflement professionnel, des citoyens ont immédiatement formé un comité provisoire afin d'assurer la pérennité du service dans leur communauté. Moins d'un an plus tard, la première coopérative de santé de la région de Chaudière-Appalaches est ouverte. Elle compte 3 médecins et plus de 1 500 membres. La



Coopérative a grandement bénéficié du soutien des entreprises et des municipalités environnantes, notamment par des investissements de près de 100 000 \$ en rénovation et en achat d'équipements à la fine pointe de la technologie.

Coopérative de solidarité régionale de services de santé de Frampton

Solidarité - 1 emploi - 525 membres - située à Frampton

Cette Coopérative est un autre exemple de prise en charge du milieu qui contribue à sauvegarder la qualité de vie de ses citoyens. La Coopérative est née de l'intention d'un médecin de terminer sa carrière dans la ville de Frampton si des locaux adéquats étaient mis en place. Le projet initial prévoyait la construction d'une pharmacie où la nouvelle clinique aurait été abritée. Devant l'ampleur des investissements, on a plutôt décidé de rénover le presbytère cédé par la Fabrique de la paroisse.

Forêt d'Arden, coopérative de travail

Travail – Emplois à venir - 5 membres - située à Saint-Rédempteur

Afin d'améliorer les notions de créativité et d'environnement dans le milieu de l'éducation, cette Coopérative offre une gamme de produits éducatifs ludiques et participatifs qui soutient le développement des compétences créatives et accentue la conscientisation aux enjeux environnementaux chez les jeunes de 7 à 14 ans.

Habitations Saint-Camille, coopérative de solidarité

Solidarité - 0 emploi - 100 membres - située à Saint-Camille-de-l'Ellis

En vue de contrer l'exode des habitants et de maintenir l'école primaire ouverte, la communauté de Saint-Camille-de-l'Ellis s'est mobilisée autour de la création des Habitations Saint-Camille, coopérative de solidarité. La Coopérative offre les services de location de résidences pour des familles désirant s'établir dans la municipalité en devenant propriétaires de maisons unifamiliales et en les offrant en location à des coûts très compétitifs. Éventuellement, les familles locataires peuvent acheter la résidence qu'elles habitent, ce qui permet à la Coopérative d'acquérir d'autres maisons et de les offrir en location à de nouvelles familles.

Le Journal de la Beauce, coopérative de solidarité

Solidarité - 9 emplois - 25 membres - située à Saint-Georges

Dans le but de mieux répondre aux besoins d'information des gens de la Beauce, une nouvelle coopérative de solidarité s'est créée. Ainsi, de l'annonceur jusqu'à l'imprimeur, tous collaborent à livrer un hebdomadaire de qualité distribué gratuitement dans près de 32 500 foyers. Des investissements de plus de 200 000 \$ ont permis à la Coopérative d'établir ses quartiers généraux à Saint-Georges. De plus, l'impression du journal est réalisé par la Coopérative de travailleurs actionnaire des Presses du Fleuve à Montmagny.

Les Producteurs de porcs coopératifs Charlevoix – Lac-St-Jean

Producteurs - 0 emploi - 11 membres - située à Saint-Urbain

Une quinzaine de producteurs de porcs de la région de Charlevoix se sont regroupés en coopérative et forment Les Producteurs de porcs coopératifs Charlevoix – Lac-St-Jean. Désireux d'offrir un produit différent, ils souhaitent offrir des porcs élevés sans antibiotiques et sans hormones de croissance. Afin de mettre en valeur leur production porcine, les producteurs ont adopté la formule coopérative afin de développer un créneau spécifique commun qu'ils ont baptisé le « porc nature ».

Les Productions 4 Éléments, coop de travail

Travail - 4 emplois - 5 membres - située à Québec

Ouvrant depuis 10 ans à la promotion de la culture Hip Hop sous le nom des Arshitech du son, des techniciens et créateurs ont transformé leur association pour Les Productions 4 Éléments, coop de travail afin de pouvoir vivre de la production audiovisuelle. La Coopérative produit notamment des émissions de télévision, des publicités, vidéos corporatifs et courts métrages. Cette Coopérative tient à promouvoir des valeurs de liberté, d'intégration et d'équité à l'aide des différents médias qui s'offrent à eux.

Regroupement des services d'habitation du Québec, coopérative de solidarité

Solidarité - 8 emplois - 7 membres - située à Québec

Née d'une préoccupation des administrateurs et gestionnaires de l'Office municipal d'habitation du Québec (OMHQ) soucieux de concilier les besoins des travailleurs autonomes, des sous-traitants et ceux de l'organisation, la Coopérative a pour objectif d'assurer une stabilité et une uniformité des services spécifiques à l'habitation sociale. Les ressources de la Coopérative assurent un suivi et appliquent des méthodes d'intervention uniques adaptées à une approche communautaire.

Traductions Hermès, coopérative de traducteurs

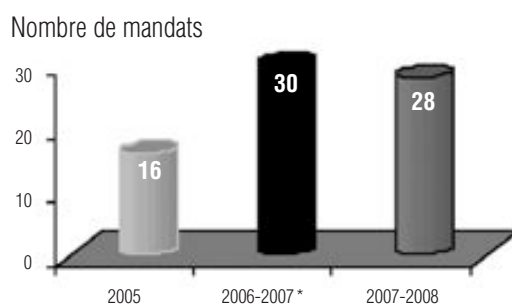
Travail - 3 emplois - 3 membres - située à Québec

Les trois fondateurs de Traductions Hermès, coopérative de traducteurs, se sont connus lors de leur formation universitaire en traduction. Ayant toujours eu le désir de travailler ensemble et après avoir acquis une bonne expérience professionnelle chacun de leur côté, ils lancèrent, en janvier 2008, leur propre cabinet de traduction. Située en plein cœur de la ville de Québec, Traductions Hermès offre des services professionnels de traduction anglais-français ainsi que des services de révision de textes tant en anglais qu'en français.



Prestation de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes

L'exercice financier 2007-2008 aura permis de promouvoir davantage l'offre de service multidisciplinaire et professionnelle de la CDR qui ne cesse d'être reconnue. Cela se reflète notamment par un haut degré de satisfaction des clients, dont plusieurs retiennent ses services à chaque année.



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Cette année, la valeur des mandats exécutés représente des revenus de 45 772 \$ pour 28 mandats auprès de 21 coopératives. De ce montant, 27 135 \$ proviennent de l'aide financière offerte aux coopératives de plus de deux ans d'existence.

La nature des mandats est très variée. On remarque toutefois que la mise en place de bonnes règles de gouvernance semblent être un aspect auquel nos membres accordent une attention particulière. Cela se traduit par de la formation, de l'accompagnement auprès de conseils d'administration, l'élaboration de code d'éthique, etc. Une autre tendance concerne l'adoption de mesures favorisant une bonne vie associative, par exemple l'élaboration d'un guide d'intégration des nouveaux coopérateurs ou la mise en place d'actions favorisant l'augmentation du sentiment d'appartenance. Également, nous sommes fréquemment intervenus dans des situations de redressement ou de règlements de conflits.

Plusieurs coopératives ont été préoccupées par l'application des principes énoncés par la Cour d'appel du Québec relativement à la possibilité de congédier ou suspendre un membre travailleur d'une coopérative de travail ou de solidarité. L'impact de cette décision majeure nous oblige à continuer de bien informer les membres sur leurs obligations et responsabilités.



Programme d'accompagnement et de services (PAS) aux coopératives de services à domicile (CSD)

Le programme, mis en place en 2006 par la Fédération des coopératives de services à domicile du Québec en collaboration avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, a été prolongé en 2007-2008.

L'objectif du volet accompagnement visait à favoriser la concertation régionale des coopératives de services à domicile membres de la Fédération des coopératives de services à domicile du Québec, qui, si elles le désiraient, pouvaient inviter d'autres entreprises d'économie sociale. Chaque région administrative devait donc soutenir la naissance d'une table de concertation. Pour la CDR, cela impliquait une table pour Chaudière-Appalaches et une autre pour la Capitale-Nationale. Les deux tables ont ainsi bénéficié des services d'un conseiller pour les accompagner dans leurs activités. Au total, cela impliquait une quinzaine d'organisations.

Par le volet services, la Fédération des coopératives de services à domicile du Québec désignait les CDR pour offrir les services de soutien et de suivi spécialisé à ses coopératives membres. Pour la CDR Québec-Appalaches, cela visait directement 7 coopératives de son territoire sur une possibilité de 12 où nous avons réalisé 11 mandats.

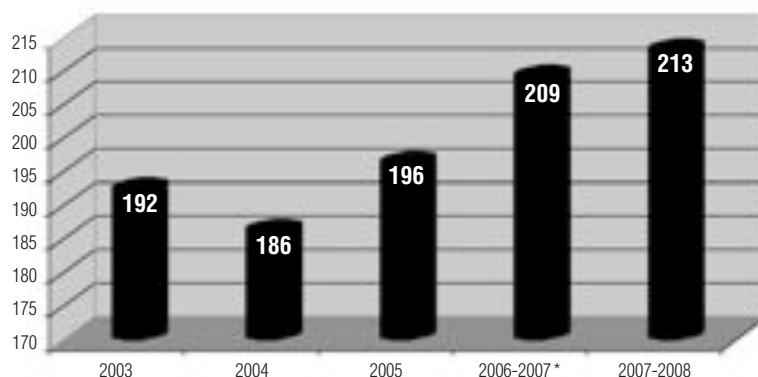
Les interventions réalisées dans le cadre du volet services ont été de différente nature selon les coopératives. La fusion de la Coopérative de services à domicile de Charlesbourg et de la Coopérative de solidarité de services à domicile Avantages pour former la Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec est un exemple concret d'une réalisation découlant de ce programme. Les autres interventions ont notamment permis de revoir la gouvernance d'une coopérative, réviser un manuel des employés, donner des séances de formation et élaborer un plan de communication.

(...) la mise en place de bonnes règles de gouvernance semblent être un aspect auquel nos membres accordent une attention particulière.



Membership

Situation du membership



* L'année 2006-2007 couvre 15 mois d'activités.

Amiante, Beauce et Lotbinière (46 membres)

Caisse Desjardins de Beauce-Centre
Caisse Desjardins de Broughton
Caisse Desjardins de Saint-Georges
Caisse Desjardins de la Haute-Beauce
Caisse Desjardins des Hauts Reliefs
Caisse Desjardins du Carrefour Minier
Caisse Desjardins du Centre de la Nouvelle-Beauce
Caisse Desjardins du Cœur de Lotbinière
Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière
Caisse populaire de Frampton
Caisse populaire de Kennebec
Caisse populaire de Saint-Honoré-de-Shenley
Caisse populaire Desjardins de Beauceville
Caisse populaire Desjardins de Beaurivage
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Chaudière
Caisse populaire Desjardins de Saint-Agapit - Saint-Gilles
Caisse populaire Desjardins de Saint-Bernard
Caisse populaire Desjardins de Thetford Mines
Caisse populaire Desjardins de Vallée-Jonction
Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce
Caisse populaire Desjardins du Royaume de l'Érable
Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon-de-Lotbinière
Club de golf Les Boisés de Joly, coopérative de solidarité
Coop de fertilisation organique « Fertior »
Coop de solidarité de St-Édouard
Coop de solidarité multiservices de St-Pierre-de-Broughton
Coop des Riverains du Lac Côté
Coop étudiante du CEGEP Beauce-Appalaches

Coopér-Active Haltère-Égo, coopérative de solidarité
Coopérative de services à domicile Beauce-Nord
Coopérative de services à domicile de la région de l'Amiante
Coopérative de solidarité de services à domicile Beauce-Sartigan
Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière
Coopérative de solidarité régionale de services de santé de Frampton
Coopérative de travailleurs actionnaire du Garage Redmond
Coopérative de travailleurs actionnaire, Les moulistes experts
Gym Excel, coopérative de solidarité
Le Journal de la Beauce, coopérative de solidarité
Magasin Coop de Saint-Gédéon
Maison funéraire de l'Amiante (mouvement coopératif)
OTJ de St-Odilon, coopérative de solidarité
Promutuel Appalaches - Saint-François
Promutuel Beauce
Promutuel Lotbinière, S.M.A.G.
Société coopérative agricole La Seigneurie
Unicoop, coopérative agricole

Charlevoix, Côte-de-Beaupré et Île d'Orléans (10 membres)

Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans
Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre
Caisse populaire Desjardins du Petit-Pré
Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne
Coopérative de solidarité de l'Arbre
Coopérative de solidarité Les Arts de Pointe
Coopérative de travail du Collège Saint-Alphonse
Coopérative sylvicole de Charlevoix
Les Producteurs de porcs coopératifs Charlevoix - Lac-St-Jean
Promutuel Charlevoix-Montmorency

Lévis, Bellechasse et Etchemins (32 membres)

Action Coop Ste-Sabine
Caisse Desjardins de la Chaudière
Caisse Desjardins de Saint-Romuald
Caisse Desjardins des Rivières Boyer et Etchemin
Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse
Caisse populaire Desjardins de Bienville
Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Etchemin
Caisse populaire Desjardins de Langevin
Caisse populaire Desjardins de Lévis
Caisse populaire Desjardins des Abénakis
Caisse populaire Desjardins des Affluents
Caisse populaire Desjardins des Monts de Bellechasse



Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Etchemin
Coopérative de producteurs, SIG
Coopérative de services Rive-Sud
Coopérative de solidarité de services à domicile des Etchemins
Coopérative de solidarité en commerce responsable Tendre Vert
Coopérative de travail Trans-Groupe
Coopérative du Domaine Etchemin
Coopérative horticole Groupex
Coopsco Lévis
Dépanneur Honfleur, coop de solidarité
Exceldor coopérative avicole
Go. Pro soccer + plein air, coopérative de solidarité
Habitations Saint-Camille, coopérative de solidarité
La Capitale Rive-Sud, « courtier immobilier agréé », coopérative de producteurs
Le Journal de Lévis, coopérative de solidarité
Magasin Coop de Sainte-Justine
Magasin Coop Saint-Anselme
Promutuel Bellechasse
Promutuel Dorchester
Promutuel Lévisienne-Orléans

Montmagny, L'Islet et Kamouraska (28 membres)

Association Touristique L'Islet-Sud, coopérative de solidarité
Boulangerie Boutin, coopérative de travailleurs
Caisse populaire de Berthier-sur-Mer
Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud
Caisse populaire Desjardins de L'Islet
Caisse populaire Desjardins de Montmagny
Caisse Populaire Desjardins de Saint-Camille - Saint-Just - Saint-Magloire
Caisse populaire Desjardins de Trois-Saumons
Caisse populaire Desjardins des Hautes Terres
Caisse populaire Desjardins du Parc régional des Appalaches
Caisse populaire Desjardins Sud de L'Islet
Camping coopératif des Érables de Montmagny
Coop du Journal L'Oie Blanche
Coopérative de câblodistribution de Saint-Just-de-Bretenières
Coopérative de câblodistribution Panet
Coopérative de gestion forestière des Appalaches
Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny
Coopérative de services à domicile L'Islet Nord-Sud
Coopérative de solidarité L'Islet-Sud en forme
Coopérative de solidarité régionale de santé de L'Islet
Coopérative de travailleurs actionnaire des Presses du Fleuve
HORISOL, coopérative de travail
Magasin Coop de Montmagny
Magasin Coop La Paix
Magasin Coop Saint-Pamphile

Promo Plastik, coop de travailleurs
Promutuel L'Islet, société mutuelle d'assurance générale
Promutuel Montmagny

Portneuf et La Jacques-Cartier (20 membres)

Alimentation Rivière-à-Pierre, coopérative de solidarité
Caisse Desjardins de Donnacona
Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf
Caisse Desjardins de Pont-Rouge - Saint-Basile
Caisse populaire de Les Écureuils
Caisse populaire Desjardins de l'Anse (Portneuf)
Caisse populaire Desjardins de Neuville
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond - Sainte-Catherine
Centre de grains COOP Portneuf
Centre financier aux entreprises de la région de Portneuf
Coop agricole de Pont-Rouge
Coopérative de câblodistribution Sainte-Catherine-Fossambault
Coopérative de solidarité d'alimentation de Rivière-à-Pierre
Coopérative de solidarité Les Partenaires de Portneuf
Coopérative de transformation des viandes de Portneuf
Coopérative du Courrier de Portneuf
Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Chevrotière
Promutuel Portneuf-Champlain
Société coopérative agricole régionale de Saint-Casimir
Vallée Bras-du-Nord, coop de solidarité

Québec (66 membres)

Association coop. François-Xavier-Garneau
Association coop. funéraire du Pied de la Falaise
Association coopérative d'économie familiale de Québec (A.C.E.F.)
Association coopérative des Taxis Québec
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Caisse Desjardins de Beauport
Caisse Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy
Caisse Desjardins de Sainte-Foy
Caisse Desjardins de Sillery / Saint-Louis-de-France
Caisse Desjardins du Vieux Moulin
Caisse populaire de Notre-Dame-du-Chemin
Caisse populaire de Saint-Rodrigue
Caisse populaire Desjardins Bellevue de Québec
Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg
Caisse populaire Desjardins de Limoilou
Caisse populaire Desjardins de Loretteville
Caisse populaire Desjardins de l'Université Laval



Caisse populaire Desjardins de Québec
 Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures
 Caisse populaire Desjardins de Saint-Dominique
 Caisse populaire Desjardins du Centre-Ville de Québec
 Caisse populaire Desjardins du Moulin des Mères
 Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien
 Caisse populaire Desjardins du Vallon
 Coop Camping St-Esprit
 Coop de tricot Le Maillon
 Coop du Collège de Limoilou
 Coopérative Art dans la ville (A.E.F.)
 Coopérative de brasseurs professionnels Saint-Roch
 Coopérative de câblodistribution de l'Arrière-Pays
 Coopérative de distribution des produits de microbrasseries québécoises
 Coopérative de formateurs et de consultants en intervention organisationnelle Tandem
 Coopérative de services à domicile du Cap Diamant
 Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec
 Coopérative de solidarité de services à domicile Orléans
 Coopérative de solidarité du Quartier Petit Champlain
 Coopérative de solidarité l'AgitéE
 Coopérative de travail « Les Constructions ensemble »
 Coopérative de travailleurs actionnaire de Viandes Bénico
 Coopérative de travailleurs actionnaire du Groupe Congébec
 Coopérative des cafés étudiants de l'Université Laval
 Coopérative des consommateurs de Charlesbourg
 Coopérative des consommateurs de Lorette
 Coopérative des consommateurs de Ste-Foy
 Coopérative des employés actionnaire de Jan-Pro
 Coopérative des horticulteurs de Québec
 Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec
 Coopérative des travailleurs de la boulangerie La Fournée +
 Coopérative du Cercle des supermamans
 Coopérative funéraire des Deux Rives
 Coopérative linguistique du Québec
 Coopérative, Transport Scolaire, Régionale 03
 Coopsco Sainte-Foy
 Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
 Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale
 I Found, coopérative de travail
 Les Productions 4 Éléments, coop de travail
 Mountain Equipment Co-op
 Orion, coopérative de recherche et de conseil
 Pro Faune, coopérative de travailleurs en aménagement de la faune
 Projet Ryokô 21, coopérative de solidarité
 Regroupement des services d'habitation du Québec, coopérative de solidarité
 SSQ, Mutuelle de gestion
 Taxis Coop Québec 525-5191
 Traductions Hermès, coopérative de traducteurs
 Zone Université Laval



Conseil d'administration



PREMIÈRE RANGÉE

NICOLE BOURQUE*, représentante de la catégorie des coopératives de solidarité

YVES KOGOVSEK, représentant des coopératives du territoire de Québec

J. BENOIT CARON, directeur général

FRANCINE FERLAND*, présidente et représentante des coopératives du territoire de Lévis, Bellechasse et Etchemins

CLÉMENT ASSELIN*, vice-président et représentant des coopératives du territoire de Montmagny, L'Islet et Kamouraska

DEUXIÈME RANGÉE

JEAN-GUY BROCHU, représentant de la catégorie des coopératives de consommateurs et de producteurs non agricoles

ISABELLE LANDRY, jeune administratrice

ANDRÉ PAQUET*, secrétaire et représentant des coopératives du territoire de Québec

SANDRINE LAROCHELLE, jeune administratrice

GUILLAUME BRIEN, représentant des coopératives du territoire de Québec

ALAIN BLANCHETTE, représentant des coopératives du territoire de Portneuf et La Jacques-Cartier

DIANNE MALTAIS, représentante de la catégorie des coopératives financières

PATRICE DESGAGNÉS, représentant des coopératives du territoire de Charlevoix, Côte-de-Beaupré et Île d'Orléans

MARIO HARVEY, représentant de la catégorie des coopératives de travailleurs et travailleurs actionnaires

ABSENTS SUR LA PHOTO

SYLVAIN LESSARD, représentant des coopératives du territoire de l'Amiante, Beauce et Lotbinière

SÉBASTIEN LÉVEILLÉ, représentant de la catégorie des coopératives de producteurs agricoles

* Administrateurs sortants et rééligibles



Équipe



PATRICK BERNIER, conseiller en développement et suivi d'entreprises coopératives
MARIE-ELAINE DION, responsable des communications et des relations publiques
AUDREY FORTIN, agente de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse
SHALON PÉRUSSE, technicienne de bureau
J. BENOIT CARON, directeur général
ÉLISE DEMERS, agente de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse
FRÉDÉRIC AUDET, conseiller en développement coopératif
ANNIE CAUCHON, coordonnatrice administrative

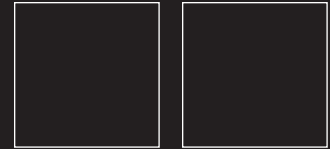
ABSENTS SUR LA PHOTO

LISE CARRIER, technicienne de bureau
MIREILLE FORTIER, secrétaire du Service de développement coopératif
ALAIN SAINT-JACQUES, conseiller en développement coopératif



États financiers

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2008



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	30
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	31
Réserve générale	32
Bilan	33
Flux de trésorerie	34
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	35



Le 20 mai 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches

Nous avons vérifié le bilan de Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches au 31 mars 2008 et les états des résultats, de la réserve générale et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.

COMPTABLES AGRÉÉS

Résultats

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	31 mars 2008 (12 mois) \$	31 mars 2007 (3 mois) \$	31 décembre 2006 (12 mois) \$
PRODUITS			
Aides financières -			
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (note 3)	363 738	77 805	379 004
Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	100 000	26 500	53 846
Développement économique Canada	-	-	59 570
Autres	44 044	4 445	27 214
	<hr/> 507 782	<hr/> 108 750	<hr/> 519 634
Autonomes -			
Tarification	69 662	21 043	82 982
Activités régionales	192 549	-	156 952
Cotisations des membres	29 038	9 200	29 920
Dons et autres contributions	6 560	1 770	5 233
Intérêts	205	90	666
	<hr/> 805 796	<hr/> 140 853	<hr/> 795 387
CHARGES			
Salaires et charges sociales	478 558	126 880	467 309
Frais de déplacement	34 906	12 973	35 709
Loyer	23 569	5 650	22 326
Assurances	2 485	701	2 163
Entretien et réparation	5 183	2 034	5 624
Honoraires professionnels	7 530	3 696	22 090
Papeterie et frais de bureau	20 517	5 826	24 356
Télécommunications	8 160	2 259	7 969
Cotisations	25 886	6 018	29 465
Activités régionales	156 041	299	145 641
Frais de représentation et publicité	8 616	2 309	10 756
Assemblées	3 887	86	2 930
Créances douteuses et irrécouvrables	729	-	1 776
Intérêts sur la dette à long terme	2 209	828	4 525
Intérêts et frais bancaires	2 225	296	2 265
Amortissement -			
Immobilisations corporelles	5 877	1 399	7 257
Frais reportés	2 573	643	2 574
	<hr/> 788 951	<hr/> 171 897	<hr/> 794 735
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES (note 10)	<hr/> 16 845	<hr/> (31 044)	<hr/> 652

COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, QUÉBEC-APPALACHES

Réserve générale

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	31 mars 2008 <hr/> (12 mois) \$	31 mars 2007 <hr/> (3 mois) \$	31 décembre 2006 <hr/> (12 mois) \$
SOLDE AU DÉBUT	133 493	132 841	93 836
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice précédent	<hr/> (31 044)	652	<hr/> 39 005
SOLDE À LA FIN	<hr/> <hr/> 102 449	<hr/> <hr/> 133 493	<hr/> <hr/> 132 841

Bilan

AU 31 MARS 2008

	31 mars 2008 (12 mois) \$	31 mars 2007 (3 mois) \$	31 décembre 2006 (12 mois) \$
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	34 867	12 055	145 518
Comptes débiteurs (note 4) -			
Aides financières	132 241	149 138	82 858
Clients et autres	34 108	27 920	27 046
Charges reportées au prochain exercice	11 352	10 079	4 650
	212 568	199 192	260 072
PLACEMENTS (note 5)	3 100	3 100	3 100
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes 6 et 8)	20 515	23 559	24 958
FRAIS REPORTÉS	8 794	11 368	12 011
	244 977	237 219	300 141
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	87 447	84 883	69 557
Produits reportés au prochain exercice (note 7)	17 655	6 133	47 309
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	14 101	23 648	23 853
	119 203	114 664	140 719
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	13 906	19 829
	119 203	128 570	160 548
AVOIR			
AVOIR DES MEMBRES (note 9)	6 480	6 200	6 100
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 10)	16 845	(31 044)	652
Réserve générale	102 449	133 493	132 841
	119 294	102 449	133 493
	125 774	108 649	139 593
	244 977	237 219	300 141
ENGAGEMENT (note 11)			
SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL			

Francine Ferland, administrateur
Suzanne Desjardins, administrateur

COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, QUÉBEC-APPALACHES

Flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	31 mars 2008 (12 mois) \$	31 mars 2007 (3 mois) \$	31 décembre 2006 (12 mois) \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (note 12)			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	16 845	(31 044)	652
Ajustement pour :			
Amortissement	8 450	2 042	9 831
Fonds générés (utilisés) par les opérations	25 295	(29 002)	10 483
Variation des éléments hors caisse -			
Comptes débiteurs	10 709	(67 154)	(20 563)
Charges reportées au prochain exercice	(1 273)	(5 429)	(322)
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	2 564	15 326	10 295
Produits reportés au prochain exercice	11 522	(41 176)	(4 043)
	48 817	(127 435)	(4 150)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition de placements	-	(3 000)	(3 000)
Encaissement de placements	-	3 000	103 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 832)	-	(1 132)
	(2 832)	-	98 868
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation de la dette à long terme	-	-	3 979
Versements sur la dette à long terme	(23 453)	(6 128)	(18 863)
Émission de parts sociales	280	100	460
Rachat de parts sociales	-	-	(160)
	(23 173)	(6 028)	(14 584)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	22 812	(133 463)	80 134
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	12 055	145 518	65 384
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	34 867	12 055	145 518
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENENT :			
Encaisse	34 867	12 055	145 518

Notes afférentes aux états financiers

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

1. OBJECTIFS ET STATUTS CONSTITUTIFS

La coopérative a pour buts de regrouper les coopératives de son territoire afin de favoriser leurs intérêts économiques et sociaux et de favoriser le développement du mouvement coopératif régional et de mettre en commun pour ses membres les ressources et expertises pour répondre à leurs besoins spécifiques.

De l'avis des administrateurs, la coopérative est exemptée d'impôts en vertu des restrictions incluses dans ses statuts constitutifs quant à la distribution de ses excédents.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations -

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Ameublement et équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

Frais reportés et amortissement -

Les frais reportés sont constitués de frais de développement et sont présentés au coût non amorti.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 15 %.

Capitalisation des obligations découlant de contrats de location-acquisition -

Certaines opérations relatives aux contrats de location sont comptabilisées à titre d'achat à tempérament. Les obligations capitalisées découlant de contrats de location représentent la valeur actualisée des loyers minimums futurs. Les montants capitalisés représentent le prix coûtant des éléments d'actif.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers -

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

Encaisse, comptes débiteurs, placements et comptes fournisseurs et autres créditeurs -

Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan. La juste valeur de ces actifs et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Dette à long terme -

La dette à long terme est classée comme autre passif et est comptabilisée au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif basé sur la juste valeur initiale établie à l'aide des cours du marché d'instruments de dettes similaires. La charge d'intérêt est comptabilisée à l'état des résultats sur la durée de vie prévue de la dette à long terme.

3. AIDE FINANCIÈRE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ

En vertu d'une convention d'aide financière au développement coopératif expirant en mars 2010, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité s'est engagé à verser une aide financière à la coopérative dans le cadre du Programme d'aide à l'entrepreneuriat du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Cette aide financière est accordée afin de permettre à la coopérative de fournir des services selon les trois volets suivants :

- Volet 1 - Promotion de la formule coopérative et concertation des coopératives en région;
- Volet 2 - Prestation de services techniques à l'ensemble des promoteurs de nouvelles coopératives;
- Volet 3 - Prestation de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes.

4. EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 100 000 \$ au taux de base majoré de 2%, garanti par les comptes débiteurs et renouvelable annuellement.

5. PLACEMENTS

	31 mars 2008	31 mars 2007	31 décembre 2006
	\$	\$	\$
Dépôt à terme, 3 %, échéant en mars 2009	3 000	3 000	3 000
Fédération des coopératives de développement régional du Québec - Contribution annuelle versée : 21 498 \$ (2007 - 4 141 \$)			
10 parts sociales	100	100	100
	3 100	3 100	3 100

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 mars 2008		31 mars 2007		31 décembre 2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement de bureau	132 426	116 855	15 571	17 962	18 907
Équipement informatique	54 481	49 537	4 944	5 597	6 051
	<u>186 907</u>	<u>186 907</u>	<u>20 515</u>	<u>23 559</u>	<u>24 958</u>

Le coût de l'ameublement et de l'équipement de bureau détenus en vertu de contrats de location-acquisition s'élève à 17 294 \$ et l'amortissement cumulé s'y rapportant est de 11 725 \$ (2007 - 10 333 \$).

7. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE

Les produits reportés au prochain exercice représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des produits reportés au prochain exercice sont les suivantes :

	31 mars 2008	31 mars 2007	31 décembre 2006
	\$	\$	\$
Solde au début	6 133	47 309	51 352
Produits reçus -		-	
Aide financière -			
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	1 810	-	41 177
Autonome -			
Activités régionales	30 463	-	18 800
	<u>38 406</u>	<u>47 309</u>	<u>111 329</u>
Affectés aux résultats	(20 751)	(41 176)	(64 020)
Solde à la fin	<u>17 655</u>	<u>6 133</u>	<u>47 309</u>

8. DETTE À LONG TERME

	31 mars 2008	31 mars 2007	31 décembre 2006
	\$	\$	\$
Emprunt, 7,5 %, remboursable par versements mensuels de 2 000 \$ incluant le capital et les intérêts, échéant en novembre 2008	13 991	35 853	41 125
Obligations découlant de contrats de location-acquisition -			
7,9 %, remboursable par versements mensuels de 84 \$ incluant le capital et les intérêts, échéant en avril 2008	110	1 073	1 302
Remboursée au cours de l'exercice	-	628	1 255
	14 101	37 554	43 682
Portion échéant au cours du prochain exercice	14 101	23 648	23 853
	-	13 906	19 829

9. AVOIR DES MEMBRES

Pour être membre de la coopérative, chaque personne doit souscrire 2 parts sociales de 10 \$ chacune.

	31 mars 2008	31 mars 2007	31 décembre 2006
	\$	\$	\$
Émises et payées - 648 parts sociales (2007 - 620)	6 480	6 200	6 100

Au cours de l'exercice, la coopérative a émis 28 parts sociales pour un montant de 280 \$ en espèces.

10. EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

La coopérative est exemptée d'impôts en vertu des restrictions incluses dans ses statuts constitutifs quant à la distribution de ses excédents. En conséquence, l'excédent des produits sur les charges de l'exercice sera affecté à la réserve générale au cours du prochain exercice.

11. ENGAGEMENT

La coopérative loue un local en vertu d'un contrat de location-exploitation expirant en janvier 2009. Le loyer minimum futur pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009, excluant les frais communs s'établit à 17 788 \$.

12. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts se détaillent comme suit:

	31 mars 2008	31 mars 2007	31 décembre 2006
	\$	\$	\$
Intérêts encaissés	295	180	1 058
Intérêts versés	3 015	828	5 236

LE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF DANS QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

UN DYNAMISME AFFIRMÉ, DES RÉSULTATS POSITIFS

Québec, le 28 août 2008 – La Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches (CDR Québec-Appalaches) a dévoilé hier à Lévis, lors de son assemblée générale annuelle, ses résultats de l'année 2007-2008. C'est 17 nouvelles coopératives qui ont été démarrées cette année sur le territoire de Québec et de Chaudière-Appalaches, soit le plus grand nombre de coopératives démarrées en une année depuis 5 ans.

« On observe que le développement coopératif rassemble de plus en plus d'individus autour de projets collectifs notamment dans les coopératives de santé et de services de proximité qui regroupent un grand nombre de membres dès le démarrage de la coopérative, a révélé madame Francine Ferland, présidente de la CDR Québec-Appalaches. Le membership de la CDR a lui aussi augmenté et compte le plus grand nombre de membres depuis 5 ans, soit 213 coopératives. »

« Malgré la situation favorable de l'emploi et la situation économique en général, qui pourrait sembler moins propice au démarrage de nouvelles coopératives, nous avons maintenu et même dépassé nos résultats habituels en réalisant 123 % des budgets qui nous sont attribués dans le cadre de la convention d'aide financière au développement coopératif, a déclaré monsieur J. Benoit Caron, directeur général de la CDR Québec-Appalaches. Par contre, parmi les nouvelles coopératives, seulement 32 emplois ont été créés et aucun maintenu. »

Cette année, la promotion de la coopération a été effectuée auprès de milliers de personnes notamment par le Gala d'Excellence coopérative, les Forums coopératifs et plus de 100 000 copies d'un cahier spécial sur la coopération publié dans un quotidien. La CDR Québec-Appalaches a également réaffirmé son dynamisme en matière de promotion coopérative auprès des jeunes en augmentant de 40 % le nombre de projets Jeune Coop (JC) et de formation Ensemble vers la réussite (EVR). Elle compte aussi, au Québec, le plus grand nombre de coopératives jeunesse de services (CJS) sur son territoire, soit 34 CJS.

En plus du démarrage des nouvelles coopératives, un autre résultat notable est l'utilisation des services d'accompagnement et de suivi spécialisé développés depuis maintenant 3 ans pour les coopératives existantes. On constate que le haut degré de satisfaction des clients fait en sorte que plusieurs retiennent les services de la CDR Québec-Appalaches année après année.

« La conjoncture économique, associée à notre expérience vécue sur le terrain, nous dicte certains secteurs à développer davantage tels la santé, les services de proximité, la transmission d'entreprises par la formule coopérative et les nouvelles énergies. Nos actions, en collaboration avec nos partenaires, seront de plus en plus nombreuses au cours des prochaines années dans ces divers secteurs », a conclu Madame Ferland.

Rappelons que la CDR Québec-Appalaches, carrefour coopératif régional, a pour mission de regrouper et de représenter les coopératives des régions de Québec et Chaudière-Appalaches et de créer un climat et des conditions favorables à l'émergence de nouvelles coopératives. Ses mandats sont de promouvoir et de concerter les coopératives en région, d'offrir des services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives et d'offrir des services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes. Depuis sa naissance en 1983, la CDR Québec-Appalaches a contribué à la mise sur pied de 261 nouvelles coopératives dont 77 % sont toujours en activité après 10 ans permettant ainsi la création ou le maintien de près de 3 980 emplois.

-30-

Source :

Marie-Elaine Dion
Responsable des communications et des relations publiques
Téléphone : 418 687-1354, poste 26
marie-elaine.dion@cdrqa.coop
www.cdrqa.coop

Partenaires du développement coopératif des régions de Québec et Chaudière-Appalaches



2095, rue Frank-Carrel
Bureau 226
Québec (Québec) G1N 4L8

T 418 687-1354
F 418 687-0878

Courriel : info@cdrqa.coop
Site Internet : www.cdrqa.coop

Partenaires du développement coopératif des régions de Québec et Chaudière-Appalaches



**Développement
économique, Innovation
et Exportation**

Québec